

SOMMAIRE

<u>PRESENTATION</u>	3
<u>CHAPITRE I</u>	4
<u>Fondation Aristide pour la Démocratie</u>	4
<u>SECTION I</u>	5
<u>1.-Constitution de la Fondation Aristide pour la Démocratie</u>	5
<u>1.1.-Identification des membres fondateurs</u>	5
<u>1.2.-Capital Social</u>	6
<u>1.3.-Siège Social</u>	7
<u>1.4.-Les Membres</u>	7
<u>1.5.-Administration de la Fondation Aristide pour la Démocratie</u>	7
<u>2.-Objectifs Généraux de la Fondation Aristide pour la Démocratie</u>	7
<u>3.-Les autres services fournis par la Fondation Aristide pour la Démocratie</u>	7
<u>3.1.-Fondation Aristide Volet Magasin</u>	7
<u>3.1.1.-Etude du compte #600-1199</u>	7
<u>3.1.2.-Etude du compte #600-1701</u>	8
<u>3.1.3.-Etude du compte #30-401</u>	9
<u>3.2.-Fondation Aristide Volet Journal Diyite</u>	9
<u>3.3.-Fondation Aristide Volet Transport</u>	11
<u>3.4.-Université de la Fondation Aristide (UNIFA) ou Université Professionnelle et Technique (U.P.T.)</u>	12
<u>4.-Les comptes bancaires de la Fondation Aristide pour la Démocratie et autres services :</u>	13
<u>4.1.-Etude du compte #61-008870-26</u>	15
<u>4.2.-Etude du compte #30-387</u>	18
<u>4.3.-Etude du compte #600-1686</u>	18
<u>4.4.-Etude du compte #600-786</u>	19
<u>4.5.-Etude du compte #30-138</u>	19
<u>4.6.-Etude du compte #170002042</u>	19
<u>4.7.-Etudes des Dépôts à Terme (DAT)</u>	20
<u>5.-La gestion des comptes bancaires :</u>	20
<u>6.-Analyse des transactions bancaires</u>	21
<u>6.1.-Nature des transactions</u>	21
<u>6.2.-Fréquence et Matérialité des transactions</u>	21
<u>7.-Sources de Financement</u>	22
<u>SECTION II</u>	25
<u>1.-Observation particulière sur VJLS Computer Services & Accessoires et SOCOL S.A.</u>	25
<u>1.1.-VJLS Computer Services & Accessoires</u>	25
<u>1.2.-SOCOL S.A.</u>	36
<u>CHAPITRE II</u>	38
<u>Ricardo Sanon, ses Entreprises et ses Associés</u>	38
<u>SECTION I</u>	39
<u>1.-Identification de Ricardo Sanon</u>	39

2.-Existence, Fonctionnement et Performance Financière des Entreprises	39
2.1.-SID S.A.....	39
2.2.-SE PA'N PROVISIONS ALIMENTAIRES	40
2.2.1.-Les comptes bancaires de Se Pa'n Provisions Alimentaires	40
2.3.-QUISQUEYA STORE	40
2.3.1.- Les comptes bancaires de Quisqueya Store.....	40
2.4.-K-DO S.A.....	41
2.4.1.-Les comptes bancaires de K-DO S.A.	41
<u>SECTION II</u>	42
1.-Analyse des transactions bancaires sur les comptes utilisés.....	42
2.-Les comptes personnels de Ricardo Sanon.....	45
3.-Nature et Provenance des fonds.....	45
4.-Autres sources de financements	46
<u>SECTION III</u>	47
1.-Bénéficiaires des retraits.....	47
1.1.-Les Personnes morales.....	47
1.2.-Les Personnes physiques	48
1.3.-Les Virements.....	48
2.-Les Associés de Ricardo Sanon.....	49
2.1.-Les Membres fondateurs et actionnaires de SID S.A.....	49
2.1.1.-Gualbert François Guillaume.....	50
2.1.1.1.-Les comptes de Gualbert François Guillaume.....	50
2.1.2.-Cathiana André Paul	52
2.1.2.1.-Les comptes de Cathiana André Paul	52
2.1.3.-Guy Vensonne PAUL.....	53
2.1.4.-Petit Berthe Guillaume	53
2.2.-Les Cosignataires de compte et Gérants de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store	54
2.2.1.-Gérants et Cosignataires de Se Pa'n Provisions Alimentaires	54
2.2.1.1.-Prosper Gina	54
2.2.1.2.-Paul Presler	54
2.2.1.3.-Petit Jonas	55
2.2.1.4.-Harry Bien-Aimé et Café Eden	55
2.2.2.-Gérants et Cosignataires de Quisqueya Store.....	55
<u>SECTION IV</u>	56
1.-Considérations Particulières	56
1.1.-Relation entre Quisqueya Store et COCSOBFO.....	56
1.2.-Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie (COCSOBFO).....	56
2.-Liste partielle des personnes impliquées dans l'affaire Ricardo Sanon	60
<u>Sommaire des comptes bloqués et les valeurs gelées</u>	61
<u>Relation entre Fondation Aristide pour la Démocratie et Ricardo Sanon</u>	63
<u>Limitations de l'enquête</u>	64
<u>Liste des suspects déterminés au travers de cette enquête</u>	65

<u>Conclusion</u>	66
<u>ANNEXE I</u>	67
<u>ANNEXE II</u>	68
<u>ANNEXE III</u>	69

PRESENTATION

Le 29 Novembre 2004, en vertu d'une ordonnance, du cabinet d'instruction près le tribunal civil de Port-au-Prince, Monsieur le Juge, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), a été enjointe, de diligenter une enquête sur la Fondation Aristide pour la Démocratie, ainsi que sur le nommé Ricardo SANON et ses apparentés. Cette enquête, une fois entamée, a permis non seulement d'élucider l'objectif de la Fondation, ses sources de financement, ses différents comptes bancaires, leur gestion, mais aussi d'identifier des **Sociétés ou Entreprises** s'apparentant à cette dernière comme : **VJLS Computer Service & Accessoires, K-DO S.A., Quisqueya Store, Se Pa'n Provisions Alimentaires, SID S.A., Socol S.A.** Quant à l'enquête concernant le nommé Ricardo SANON, l'enquête a permis de retracer qu'il est seulement âgé de 27 ans, originaire du Sud (Marigot), Fondateur et Président Directeur Général de Quisqueya Store, K-DO S.A, Se Pa'n Provisions Alimentaires et Vice-Président de SID S.A.

Aussi, avons-nous retracé sur les comptes bancaires de ses entreprises suscitées de multiples transactions effectuées en espèces, tant en monnaie nationale qu'en dollars américains, et dans des conditions assez étranges, c'est-à-dire, dépassant le seuil de matérialité fixe par la loi sur le blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves. Une investigation plus poussée a donc été menée dans les limites établies par la loi régissant la matière.

Au regard des articles 3.1.1 et 3.1.2 de la loi du 21 février 2001, les aspects suivants ont été examinés :

- Ø Ø Constitution de la Fondation Aristide pour la Démocratie

- Ø Ø Identification de ses membres fondateurs
- Ø Ø Identification du nommé Ricardo Sanon
- Ø Ø Correspondances adressées aux institutions financières après ordonnance leur demandant le gel des avoirs de Ricardo Sanon
- Ø Ø Cueillette des informations
- Ø Ø Analyse des informations obtenues et enquête sur la nature et provenance des fonds ainsi que la fréquence des opérations ou transactions
- Ø Ø Enquête sur les transferts effectués sur l'étranger
- Ø Ø Identification des bénéficiaires des chèques émis et autres transactions
- Ø Ø Enquête sur l'existence et le fonctionnement de la Fondation Aristide pour la Démocratie et des entreprises appartenant à Ricardo Sanon, leurs champs d'activités, la nature des opérations effectuées, leur performance financière et le respect de leurs obligations fiscales
- Ø Ø Enquête sur les biens mobiliers et immobiliers de Ricardo Sanon et de la Fondation Aristide pour la Démocratie
- Ø Ø Enquête sur la nature des relations entre la Fondation Aristide pour la Démocratie et Ricardo Sanon
- Ø Ø Correspondances adressées aux institutions financières relatives aux gels des avoirs, ainsi que les présumés auteurs et complices des crimes économiques en question.
- Ø Ø Conclusion.

CHAPITRE I

Fondation Aristide pour la Démocratie

SECTION I

1.-Constitution de la Fondation Aristide pour la Démocratie :

1.1.-Identification des membres fondateurs :

1.2.-Capital Social :

1.3.-Siège Social :

1.4.-Les Membres :

1.5.-Administration de la Fondation Aristide pour la Démocratie :

2.-Objectifs Généraux de la Fondation Aristide pour la Démocratie :

3.-Les organisations issues de la Fondation Aristide pour la Démocratie :

3.1.-Fondation Aristide - Magasin

3.1.1.-Etude du compte #600-1199

3.1.2.-Etude du compte #600-1701

3.1.3.-Etude du compte #30-401

3.2.-Fondation Aristide - Journal Diyite

3.3.-Fondation Aristide - Transport

3.4.-Université de la Fondation Aristide (UNIFA) ou Université Professionnelle et Technique (U.P.T.)

4.-Les comptes bancaires de la Fondation Aristide pour la Démocratie et ses filiales :

4.1.-Etude du compte #61-008870-26

4.2.-Etude du compte #30-387

4.3.-Etude du compte #600-1686

4.4.-Etude du compte #600-786

4.5.-Etude du compte #30-138

4.6.-Etude du compte #170002042

4.7.-Etudes des Dépôts a Terme (DAT)

5.-La gestion des comptes bancaires :

6.-Analyse des transactions bancaires

6.1.-Nature des transactions

6.2.-Fréquence et Matérialité des transactions

7.-Sources de Financement

SECTION II

1.-Observation particulière sur VJLS Computer Services & Accessoires et SOCOL S.A.

1.1.-VJLS Computer Services & Accessoires

1.2.-SOCOL S.A.

SECTION I

1.-Constitution de la Fondation Aristide pour la Démocratie

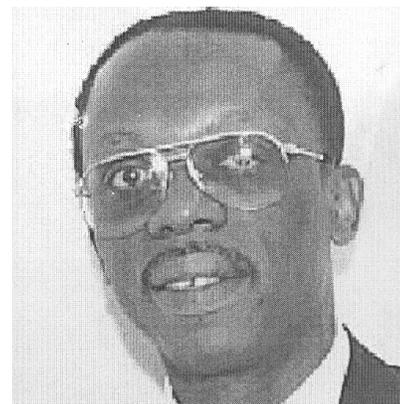
La Fondation, dénommée Fondation Aristide pour la Démocratie, a été formée le 15 octobre 1996, comme l'atteste le certificat d'inscription « enregistré à la page 129 du registre spécial des Fondations de l'Administration Communale de Port-au-Prince, en date du 2 décembre 1996 » publiée dans le journal officiel du Gouvernement, le Moniteur portant le numéro 8, du jeudi 30 janvier 1997.

Elle est une société à but non lucratif, en principe, en tant que telle, exonérée de l'impôt sur le revenu. Il lui incombe toutefois, en tant qu'employeur, d'effectuer les prélèvements requis par la loi sur les salaires des employés. Cette obligation légale n'a pas été remplie, vu que la Direction Générale des Impôts (D.G.I) ne détienne aucune information à ce sujet.

1.1.-Identification des membres fondateurs

Lors de la constitution de la Fondation, les membres fondateurs au nombre de dix (10) étaient :

Nom : Aristide
Prénom : Jean Bertrand
Date de Naissance : 15 juillet 1953
NIF # : 003-387-592-4
Nationalité : Haïtienne
Adresse : Blvd. 15 Octobre, Tabarre
Téléphone : 223-8508
Statut Matrimonial : Marié
Profession : Psychologue
Dernier Poste occupé : Ancien Prélat, Ancien Président de la République



Nom : Pavert
Prénom : Myrlande Liberus
Date de Naissance : 27 octobre 1963
NIF # : 003-336-618-4
No Passeport : 051681287
Adresse : 89 A Fontamara 27
Statut Matrimonial : Célibataire
Profession : Institutrice
Employeur : Fondation Aristide
Fonction : Administratrice
Dernier Poste occupé : Sénateur de la République

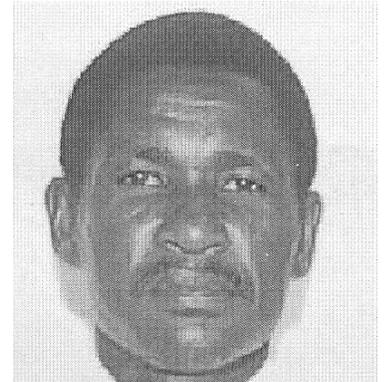


Nom : Menard

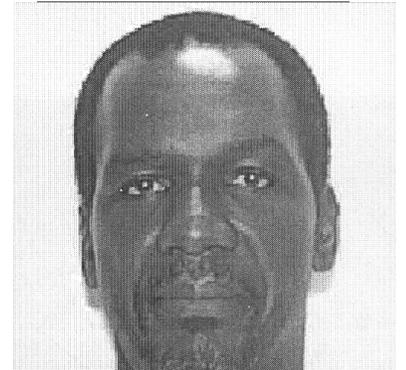


Prénom : Henry-Claude
Date de Naissance : 1er avril 1945
NIF # : 003-425-356-4
Adresse : # 5, Rue Garnier, Bourdon, P-au-P
Téléphone : 257-9816
Statut Matrimonial : Marié
Profession : Ancien Prélat
Dernier Poste Occupé : Ministre de l'Intérieur

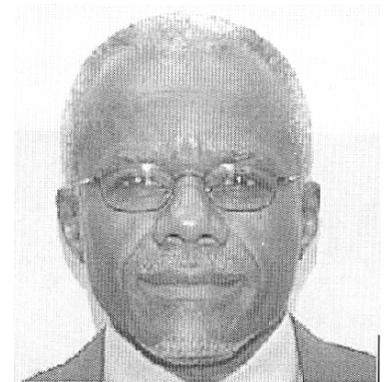
Nom : Esther
Prénom : Jean- Robert
Date de Naissance : 2 février 1956
NIF # : 003-119-855-9
Adresse : # 49, Carrefour Marin,
Bloc Croix-des-Bouquets
Téléphone :
Statut Matrimonial : Marié
Profession : Comptable
Employeur : Police Nationale d'Haïti
Dernier Poste Occupé : Inspecteur Général



Nom : Hilaire
Prénom : Toussaint
Date de Naissance : 30 octobre 1951
NIF # : 003-253-685-7
Adresse : 1^{ère}, Ave. Bolosse # 30, P-au-P
Téléphone : 223-2686
Statut Matrimonial : Marié
Profession :
Employeur : Fondation Aristide
Dernier Poste Occupé : Membre du conseil d'Administration



Nom : Neptune
Prénom : Yvon
Date de Naissance : 8 novembre 1946
NIF # : 003-597-968-5
Adresse : # 8, Rue Magny, P-au-P.
Téléphone : 222-9581
Statut Matrimonial : Marié
Profession : Architecte
Dernier Poste Occupé : Premier Ministre



Les fiches techniques des membres titulaires ci-dessous mentionnés n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du rapport, il s'agit des membres titulaires suivant :

Claudie ETIENNE	NIF: 090-00-995
Maryse LEVEQUE	NIF: 202-54-181
Necker DESSABLES	NIF: 200-16-335
Jocelyne PAUL JACQUES	NIF: 343-48-880

1.2.-Capital Social

La fondation, Comme le stipule l'article # 4 de ses statuts, est constituée d'un capital social de cent mille gourdes (Gdes 100,000.00), représentant la part sociale des membres fondateurs. Nous n'avons pas pu retracer de documents, nous permettant d'établir la répartition de ce capital social.

1.3.-Siège Social

Le siège social de la Fondation est à Port-au-Prince. Les statuts et l'acte constitutif ont été déposés en l'étude de Me François Pierre Jean Baptiste, notaire public, à la résidence de Port-au-Prince, identifié et patenté aux numéros 300-09-508, A-278935 et A-521043.

1.4.-Les Membres

Les membres de la Fondation sont répartis en trois (3) catégories :

- a. Membres fondateurs ou titulaires, signataires des statuts ;
- b. Membres adhérents, personnes physiques ou morales astreintes à un apport matériel ou intellectuel ;
- c. Membres d'honneurs.

1.5.-Administration de la Fondation Aristide pour la Démocratie

La Fondation Aristide est administrée par un conseil de onze (11) membres choisis parmi les membres titulaires.

Le conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la fondation et pour faire ou autoriser tous actes et opérations relatifs à ses objectifs.

2.-Objectifs Généraux de la Fondation Aristide pour la Démocratie

La Fondation a pour objectif de :

- Promouvoir, par tous les moyens, la démocratie participative et les droits de la personne ;
- Contribuer à améliorer les conditions de vie des populations par la création de Sociétés coopératives, de centres scolaires, de cantines, orphelinats et autres institutions charitables.

3.-Les autres services fournis par la Fondation Aristide pour la Démocratie

En 1998 la Fondation Aristide pour la Démocratie a adressé à la Banque Populaire Haïtienne deux correspondances datées 17 avril 1998 et 7 juillet 1998 sollicitant l'ouverture de comptes courants au bénéfice de la Fondation avec pour sous titre « Magasin », « Transport », « Diyite ». Ces comptes ont été effectivement ouverts aux noms de : Fondation Aristide Volet Magasin, Fondation Aristide Volet Transport et Fondation Aristide Volet Journal Diyite, tel que l'attestent les formulaires d'ouverture de compte soumis par la Banque Populaire Haïtienne.

3.1.-Fondation Aristide Volet Magasin

La Fondation Aristide Volet Magasin est en principe une œuvre caritative gérée par Laura Flynn et Myrlande Liberus Pavert. Le magasin est situé au #17 du Boulevard du 15 octobre à Tabarre. Il est détenteur de trois (3) comptes bancaires à la BPH, dont deux (2) en monnaie locale portant les numéros 600-1199 et 600-1701, et un compte en dollars américains portant le numéro 30-401.

3.1.1.-Etude du compte #600-1199

Ce compte courant, en monnaie locale, a été ouvert en juillet 1998 à la B.P.H. au nom de la Fondation Aristide Volet Magasin. Au cours du mois de février 2001, ledit compte a été crédité de **5, 653,809.63 Gdes** et de **4, 427,207.42 Gdes** en mars 2001.

Les dépôts effectués en mars sont répartis comme suit :

2, 927,207.42 Gdes	le 7 mars;
1, 000,000.00	le 15 mars et
500,000.00	le 27 mars.

Les dernières opérations retracées sur ce compte remontent à avril 2001. Le 11 avril 2001, un montant de 2, 857,585.00 Gdes a été décaissé en faveur du Bureau de Gestion PL-480 pour l'achat de riz. L'analyse des mouvements passés sur ce compte nous a permis d'observer que la plupart des prélèvements opérés l'ont été en faveur du Bureau de Gestion PL-480. Le solde du compte au mois d'avril 2004 était de 72,329.55 Gdes. Cette valeur a été gelée, à cette date, pour les besoins de l'enquête.

3.1.2.-Etude du compte #600-1701

C'est en mai 2003 que ce compte en monnaie locale a été ouvert à la B.P.H. pour la Fondation Aristide Volet Magasin. Il est alimenté essentiellement en dépôts en espèces (212 en numéraires sur un total de 238 dépôts couvrant la période d'ouverture à janvier 2004). Le montant total des dépôts enregistré sur ce compte est de **18, 806,132.00 Gdes**. Nous présentons dans le tableau qui suit les crédits les plus significatifs. Le tableau des dépôts est suivi d'un autre tableau qui présente les montants prélevés et leurs bénéficiaires. Entres autres, des **16, 320,000.00 Gdes** débités de ce compte, **14, 107,100.00 Gdes** ont été utilisés à l'achat de dollars américains pour créditer le compte #30-401, un compte en dollars américains de la Fondation Aristide Volet Magasin.

Dépôts effectués sur le compte HTG #600-1701 de la Fondation Aristide-Magasin

Date	Description	Provenance	Montant en Gdes
14-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	217,285.00
16-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	1,001,717.00
16-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	214,555.00
21-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	494,905.00
22-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	946,700.00
22-mai-03	dépôt cash		500,000.00
23-mai-03	dépôt cash	vente du magasin	444,945.00
24-juil.-03	dépôt cash	vente du magasin	205,300.00
07-juil.-03	dépôt cbl		421,400.00
21-juil.-03	dépôt cash		203,250.00
24-juil.-03	dépôt cash		264,125.00
25-juil.-03	ck #35	FAES/ projet GOH-gourdes	796,000.00
25-juil.-03	ck #8	MAWIJA store	284,750.00
12-août-03	dépôt cash	vente du magasin	226,475.00
12-août-03	dépôt cbl		277,500.00
12-août-03	ck #44 bnc	FAES/ projet GOH-gourdes	1,471,500.00
15-août-03	dépôt cash		223,580.00
19-août-03	ck #439		400,000.00
01-sept.-03	ck #454 Unibank		300,000.00
09-sept.-03	dépôt cash	vente du magasin	228,145.00
15-sept.-03	ck #462 Unibank	se Pa'n provision	500,000.00
15-sept.-03	ck #488	se Pa'n provision	500,000.00
01-oct.-03	dépôt cbl		322,500.00
28-oct.-03	ck #4 bnc		503,422.50
27-janv.-04	ck #576 Unibank		707,100.00
TOTAL			11,655,154.50Gdes

Bénéficiaires des prélèvements effectués sur le compte HTG #600-1701

Nom des Bénéficiaires	Transaction	Utilisation	Montant en Gdes
Se Pa'n Prov. Alimentaires	ck #15	dépot sur cpte#600-1671/BPH	420,000.00
Quisqueya Store	ck #22	-----	500,000.00
Global Trading Agency	ck #50	-----	2,000,000.00

Fondation Aristide Magasin	ck #26	dépot sur cpte #30-401/BPH	4,000,000.00
Fondation Aristide Magasin	ck #75	dépot sur cpte #30-401/BPH	4,000,000.00
Fondation Aristide Magasin	ck #76	dépot sur cpte #30-401/BPH	2,000,000.00
Fondation Aristide Magasin	débit mémo	dépot sur cpte #30-401/BPH	3,400,000.00
Fondation Aristide Magasin	débit mémo	dépot sur cpte #30-401/BPH	707,100.00
TOTAL			16,320,000.00 Gdes

3.1.3.-Etude du compte #30-401

C'est un compte courant en dollars américains de la Fondation Aristide Volet Magasin. Il a été ouvert dans les livres comptables de la BPH le 15 mai 2003, avec un dépôt en espèces de **USD 120.00**. Il a été crédité de **USD 450,108.85** en 25 dépôts (17 dépôts en espèces, 3 dépôts en crédits provenant de banques locales (CBL) et 5 crédits mémo) de mai 2003 à février 2004. Soulignons que la quasi totalité de cette valeur a été prélevée au bénéfice de Quisqueya Store, qui a reçu **USD 424,649.00** tirés de ce compte; ce montant représente la somme de deux (2) retraits effectués le 30 juillet 2003 et le 9 décembre 2003.

Dépôts effectués sur le compte USD #30-401 de la Fondation Aristide volet Magasin.

Date	Description	Provenance	Montant USD
15-mai-03	ck #2248/ Promobk	-----	21,800.00
15-mai-03	dépôt cash	-----	7,740.00
23-mai-03	dépôt cash	commerce	7,800.00
26-mai-03	depot cash	-----	21,800.00
07-juil.-03	depot cash	-----	5,100.00
17-juil.-03	depot cash	-----	3,000.00
29-juil.-03	credit memo	-----	91,533.18
28-août-03	ck #5668/ Socabk	-----	48,019.20
08-oct.-03	crédit mémo	Fondation A. /cpte # 600-1701	95,238.09
10-oct.-03	crédit mémo	Fondation A. /cpte # 600-1701	47,449.58
13-nov.-03	crédit mémo	Fondation A. /cpte # 600-1701	78,703.70
29-janv.-04	crédit mémo	Fondation A. /cpte # 600-1701	15,801.10
TOTAL			USD 443,984.85

3.2.-Fondation Aristide Volet Journal Diyite

Le journal Diyite est un journal bimensuel dirigé par Jean Robert Esther et Toussaint Hilaire. Il est détenteur d'un compte courant en monnaie locale portant le numéro 600-1181 ouvert à la B.P.H. en date du 30 avril 1998 par un dépôt initial de **28,505.00 Gdes**. Le journal est logé à la même adresse que le Magasin.

Le compte du journal Diyite est alimenté par des fonds provenant essentiellement de la Banque de la République d'Haïti. En effet nous avons inventorié vingt quatre (24) chèques totalisant **2, 838,940.00 Gdes** tirées sur la B.R.H. Toutefois, nous ignorons jusqu'ici, de quels

comptes du trésor public proviennent ces fonds. A cet effet, des demandes adressées à la B.P.H. sont restées sans réponse.

Dépôts effectués sur le compte Gdes # 600-1181 détenu par le Journal Diyite à la BPH

Date	Chèque	Banque tirée	Montant en Gdes
31-Oct-01	CK #43630	BRH	254,976.00
31-Oct-01	CK #2510	BRH	35,000.00
21-mars-02	CK #46773	BRH	255,000.00
29-mai-02	CK #6284	BRH	100,000.00
29-mai-02	CK #18672	BRH	100,000.00
03-juin-02	CK #48456	BRH	255,000.00
12-août-02	CK #50003	BRH	255,000.00
12-août-02	CK #23994	BRH	10,000.00
12-août-02	CK #26612	BRH	5,000.00
12-août-02	CK #20357	BRH	100,000.00
13-sept.-02	CK #50769	BRH	254,000.00
13-sept.-02	CK #21099	BRH	100,000.00
30-sept.-02	CK #11946	BRH	360,000.00
29-nov.-02	CK #52179	BRH	254,976.00
28-janv.-03	CK #28469	BRH	10,000.00
28-janv.-03	CK #27284	BRH	10,000.00
28-janv.-03	CK #30314	BRH	10,000.00
28-janv.-03	CK #30755	BRH	5,000.00
28-janv.-03	CK #53757	BRH	127,488.00
19-mars-03	CK #8019416	BRH	25,000.00
19-mars-03	CK #8024172	BRH	50,000.00
19-mars-03	CK #32540	BRH	10,000.00
19-mars-03	CK #55087	BRH	127,500.00
25-avr.-03	CK #56074	BRH	125,000.00
08-mai-01	Dépôt CBL	-----	245,000.00
11-juil.-01	Dépôt CBL	-----	120,000.00
14-août-01	Dépôt CBL	-----	150,000.00
30-août-01	Dépôt CBL	-----	254,500.00
19-déc.-01	Dépôt CBL	-----	265,000.00
06-févr.-04	Dépôt CBL	-----	160,000.00
TOTAL			4,033,440.00 Gdes

Les prélèvements sur ce compte sont majoritairement destinés à l'Imprimerie Henry Deschamps.

Nom des Bénéficiaires	Description	Compte des Bénéficiaires	Montant en Gdes
Imprimerie Henry Deschanps	CK #174	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #173	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #183	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #182	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #194	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #197	#21356928/ Sogebank	382,464.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #249	#21356928/ Sogebank	382,464.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #266	#21356928/ Sogebank	250,000.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #156	#21356928/ Sogebank	204,500.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #130	#21356928/ Sogebank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #159	#010001011000/ Unibank	127,488.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #192	#010001011000/ Unibank	254,976.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #256	#010001011000/ Unibank	382,464.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #259	#010001011000/ Unibank	254,976.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #270	#010001011000/ Unibank	125,000.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #269	#010001011000/ Unibank	125,000.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #272	#010001011000/ Unibank	125,000.00
Imprimerie Henry Deschanps	CK #277	#010001011000/ Unibank	125,000.00
SOUS-TOTAL			3,504,260.00
Toussaint Hilaire	CK #263	#61-123070-30/ Socabank	121,000.00
Lafleur Pierre Claude	CK #150	-----	273,488.00
SOUS-TOTAL			394,488.00
TOTAL			3,898,748.00 Gdes

Remarque importante :

Toussaint Hilaire et Jean Robert Esther sont titulaires d'un compte conjoint personnel. Il s'agit d'un compte courant en gourdes # 1060 153580 92 domicilié à la Socabank.

Deux dépôts de 5,000,000.00 Gdes chacun ont été effectués sur ce compte le 23 et le 27 janvier 2001. La Totalité de cette valeur (10,000,000.00 Gdes) provient des fonds alloués aux festivités

populaires du 7 février et tirée du compte # 600-1569 du « Comité 7 février 2001 » à la Banque Populaire Haïtienne au moyen de deux chèques. Le chèque #1 émis le 19 janvier 2001 à l'ordre de Toussaint Hilaire au montant de 5, 000,000.00 Gdes et le chèque #16 émis le 25 janvier 2001 à l'ordre de Toussaint Hilaire pour le même montant.

3.3.-Fondation Aristide Volet Transport

La Fondation Aristide Volet Transport n'est pas en principe une organisation à but lucratif. Elle participe d'une œuvre qui se voulait caritative. Elle était également placée sous la responsabilité de Mirlande Libérous Pavert et Laura Flynn qui étaient aussi les responsables du magasin de la Fondation Aristide pour la Démocratie. En date du 8 juillet 1998, le compte 600-1200 a été ouvert dans les livres comptables de la B.P.H. au nom de cette filiale. Le compte est fermé et les dernières opérations sont antérieures à la loi sur le blanchiment des Avoirs promulguée en février 2001.

3.4.-Université de la Fondation Aristide (UNIFA) ou Université Professionnelle et Technique (U.P.T.)

Cette institution est dirigée par Jean Richard Painson, né à Port-au-Prince le 29 septembre 1952, comptable de profession, identifié au NIF# 003-070-331-4 et Jean Marie Yves Polynice, né aux Cayes le 18 février 1950, médecin de profession, identifié au NIF # 004-072-400-3.

En référence à une correspondance No 090172, datée 5 octobre 2001, de l'ambassadeur de la République de Chine en Haïti, en l'occurrence son excellence M. LU Ching-long Michel, au Ministre des Finances d'alors, M. Faubert Gustave, le projet de construction de l'Université Professionnelle et Technique ci-devant Université de la Fondation Aristide est financée par le gouvernement chinois. Cette correspondance concerne un chèque #731 tiré sur la « International Commercial Bank of China », au montant de **500,000.00 USD**, à l'ordre du Ministère de l'Economie et des Finances. Ce chèque a été émis dans le cadre du projet de construction de l'Université Technique et Professionnelle. Le montant du chèque représente le troisième et le dernier décaissement pour les travaux dudit projet. Une copie du chèque est mise en ANNEXE I. Deux autres décaissements de **500,000.00 USD** chacun ont été fait le 4 octobre 2000 et le 3 avril 2001. Il en résulte que la construction de cette université a été financée à hauteur de **1, 500,000.00 USD** par le gouvernement chinois représenté en Haïti par son ambassadeur.

Parallèlement, le 12 octobre 2001, le Ministre Faubert Gustave a ordonné au Gouverneur de la B.R.H. de transférer la somme de **500,000.00 USD** du compte #111004153 du Ministère de l'Economie et des Finances domicilié à la B.R.H. au compte #1 7000 668 8 domicilié à la Sogebank aux noms de Rogette Stecker Jean Noel et Claudie Etienne. Nous ignorons pour l'instant l'opportunité de cette transaction. Des investigations sur ce compte et tous les autres comptes de ces personnes sont en cours et pourront probablement faire l'objet d'un supplément d'information. A rappeler que Claudie Etienne est l'un des membres Fondateurs de la Fondation Aristide pour la Démocratie.

D'un autre coté, deux autres correspondances identifiées aux numéros 00661 et 00662, datées 11 décembre 2003, et signées du Ministre de l'Economie et des Finances d'alors, M. Faubert Gustave, établissent sans équivoque que les professeurs de l'Université de la Fondation Aristide étaient rémunérés à partir des fonds du Trésor Public. En effet, ces correspondances du Grand Argentier d'alors, faisaient injonction à M. Venel JOSEPH, Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (B.R.H.), d'effectuer le transfert de **450,000.00 USD** (No 00661) et de **520,000.00 USD** (No 00662) à partir des disponibilités du compte du Trésor Public à la SCOTIABANK en vue d'alimenter le compte de la firme cubaine INGENIERA HOTELERIA au profit de la UNIFA (Université Fondation Aristide). Les références bancaires de cette firme sont les suivantes :

**Banco Financiero International S.A, Oficina Central en Calle Linea
No 1**

**Vedado, Municipio Plaza, Apartado 4068, Ciudad de la Habana, Cuba
No compte : 29108
Titulaire : EMPRESA COMERCIALIZADORA DE INGENIERIA
HOTELERRE-PROYECTO**

Le gouvernement chinois n'est pas la seule source de financement de l'Université Professionnelle et Technique. Plusieurs organisations locales ont participé à son financement. Ces bailleurs de fonds sont les suivants:

- • **Coopérative de consommation Soleil Brillant Fonds d'Oie (COCSOBFO)**
- • **VJLS Computer Services & Accessoires.**

En effet, en date du 18 juin 2003, un montant de **10, 000,000.00 Gdes** a été tiré du compte courant #600-1599 de **VJLS** domicilié à la B.P.H. pour ouvrir un Dépôt A Terme (DAT) #4403 à la B.P.H., au profit de **l'Université Professionnelle et Technique.**

De plus, en date du 24 juin 2003, un montant de **10, 000,000.00 Gdes** a été tiré du compte courant #600-1623 de **COCSOBFO** domicilié à la B.P.H. pour ouvrir un Dépôt A Terme (DAT) #4404 à la B.P.H., au profit de **l'Université Professionnelle et Technique.**

Valeurs débités du compte #600-1599 de VJLS au bénéfice de l'Université Professionnelle et Technique

Date	No chèque	Montant en Gdes	Beneficiaire	Transaction
23-Jan-02	203441	2,500,000.00	U.P.T.	chèque de direction
28-May-02	----	1,000,000.00	U.P.T.	chèque de direction
21-Jun-02	203967	1,000,000.00	U.P.T.	debit memo
12-Nov-02	204504	1,500,000.00	U.P.T.	chèque de direction
18-Jun-03		10,000,000.00	U.P.T.	ouverture DAT #4403
12-Aout-03	205406	1,500,000.00	U.P.T.	chèque de direction

23-juin-03 205219 1,500,000.00 U.P.T. chèque de direction

TOTAL **19,000,000.00 Gdes**

Nous n'avons retracé jusqu'ici, aucun compte courant ouvert au nom de **l'Université Professionnelle et Technique** devant lui permettre d'effectuer ses débours opérationnels, mais elle qui est détentrice de trois (3) Dépôts A Terme domiciliés à la B.P.H. Ces trois comptes accusent une balance de **34, 879,995.48 HTG** repartis comme suit :

Compte	Détenteur	Balance en Gdes
DAT#4403	U.P.T.	11, 626,665.14
DAT#4404	U.P.T.	11, 626,665.17
DAT#4429	U.P.T.	11, 626,665.17
TOTAL		34, 879,995.48 Gdes

4.-Les comptes bancaires de la Fondation Aristide pour la Démocratie et autres services :

La Fondation Aristide et ses autres services détiennent au niveau du système bancaire haïtien, dix-sept (17) comptes qui se répartissent ainsi :

7 Dépôts A Terme (DAT) dont 2 en dollars américains (USD) et 5 en monnaie locale (Gdes)

et

10 comptes courants dont 4 en dollars américains (USD) et 6 en monnaie locale (Gdes).

Ces comptes se répartissent en 11 comptes en gourdes et 6 comptes en dollars américains. Ils ont tous été gelés, conformément aux ordonnances du Magistrat Instructeur datées du 21 juin et 29 novembre 2004 de la même année.

A cette date, les valeurs gelées se présentent ainsi :

Tableau I - Les comptes bancaires de la Fondation Aristide pour la Démocratie

Compte	Solde USD	Solde Gdes	Banque
C/C #600-786		0.00	BPH
C/C #600-1199		72,329.55	BPH
C/C #600-1701		144,980.29	BPH
C/C #600-1686		7,160,231.40	BPH
C/C #600-1181		266,288.10	BPH
C/C #61-008870-26		<u>16,266.65</u>	Socabank
TOTAL C/C Gdes		7,659,555.99 Gdes	
DAT #4004		1,622,570.52	BPH
DAT #4351		519,154.36	BPH
DAT #4416		8,138,666.26	BPH
DAT #4103		525,206.72	BPH
DAT #1400378		<u>3,202,637.72</u>	Sogebank
TOTAL DAT Gdes		14,008,775.58 Gdes	
GRAND TOTAL Gdes		<u>21,668,331.57 Gdes</u>	
C/C #30-387	19,985.30		BPH
C/C #30-401	614.98		BPH
C/C #30-138	40.52		BPH
C/C #170002042	<u>11,830.46</u>		Sogebank
TOTAL C/C USD	32,477.10 USD		
DAT #4362	52,707.74		BPH
DAT #4366	<u>83,445.60</u>		BPH
TOTAL DAT USD	136,153.34 USD		
GRAND TOTAL USD	<u>168,630.44 USD</u>		

La Fondation Aristide pour la Démocratie détient trois (3) autres comptes à la Sogebank : #0070009105, #30215362 et #30212062. Nous ne disposons jusqu'ici, aucune information sur la nature, la balance et les mouvements enregistrés sur ces comptes.

4.1.-Etude du compte #61-008870-26

Ce compte courant en gourdes est ouvert le 6 juin 2001 à la SOCABANK, au nom de la Fondation Aristide pour la Démocratie, avec le montant initial de **2, 000,000.00 Gdes**. Cette valeur provient d'un chèque tiré sur la B.N.C. et portant le #259. Les autres dépôts sont effectués en espèces et par chèques tirés sur différentes institutions financières telles que, la B.R.H., et la B.P.H. Les dépôts ne se font pas à des intervalles réguliers. Ils sont fréquents dans certaines périodes et inexistant dans d'autres. Nous relevons vingt trois (23) crédits importants totalisant **11, 542,565.00 Gdes** pour la période allant du 6 juin 2001 au 14 août 2003.

Provenance des fonds déposés sur le compte 61-008870-26 de la Fondation Aristide pour la Démocratie à la Socabank

Date	Transaction	Banque tirée	Montant en Gdes
06-juin-01	ck #259	Banque Nationale de Crédit	2,000,000.00
22-août-01	depot cash	-----	475,000.00
18-févr.-02	depot cash	-----	200,000.00
19-févr.-02	depot cash	-----	250,000.00
20-févr.-02	depot cash	-----	250,000.00
18-avr.-02	ck #191	Banque de la République d'Haïti	250,000.00
18-avr.-02	ck dir. #203755	B.P.H.	500,000.00
11-juin-02	ck #203924	B.P.H.	250,000.00
12-juil.-02	ck #40	B.P.H.	500,000.00
12-juil.-02	depot cash	-----	250,000.00
23-juil.-02	depot cash	-----	250,000.00
20-sept.-02	depot cash	-----	380,000.00
07-oct.-02	depot cash	-----	500,000.00
15-nov.-02	ck dir. #204506	Banque Populaire haitienne	500,000.00
03-déc.-02	ck dir.#204576	Banque Populaire Haitienne	1,000,000.00
16-déc.-02	ck #38577	Banque de la République d'Haïti	505,000.00
16-déc.-02	ck dir. #204626	Banque Populaire Haitienne	500,000.00
19-déc.-02	ck #9	Socaret: DATEOM	400,000.00
11-mars-03	ck #49	Banque Nationale de Crédit	500,000.00
09-avr.-03	depot cash	-----	500,000.00
10-mai-03	ck #44076	Banque de la République d'Haïti	506,250.00
14-août-03	ck #29	Banque Populaire Haitienne	576,315.00
14-août-03	ck dir.#205408	BPH	500,000.00
TOTAL			11,542,565.00 Gdes

Nous n'avons jusqu'ici, aucun détail sur la transaction qui a donné lieu à l'émission du chèque #259 au montant de **2, 000,000.00 Gdes** tiré sur la Banque Nationale de Crédit .Nous ne savons pas non plus le numéro de compte qui a été débité, ainsi que son titulaire. Des correspondances adressées à la Socabank et la Banque Nationale de Crédit sont restées jusqu'à date, sans suites favorables. Rappelons que le chèque tiré sur la B.N.C. a été déposé sur le compte #61-008870-26 de la Fondation Aristide pour la Démocratie à la Socabank.

Les chèques de direction #204506 et #204626 ont été achetés à la B.P.H. par la VJLS Computer Services & Accessoires au bénéfice de la Fondation Aristide pour la Démocratie. Nous n'avons pas encore reçu jusqu'ici, les documents permettant de confirmer si les autres chèques de direction ont été achetés également par la VJLS. Le Chèque #191 au montant de 250,000.00 Gdes tiré sur la Banque de la République d'Haïti a été émis par le Secrétariat Privé du Président de la République et le chèque #44076 tiré également sur la B.R.H. a été émis par le Fonctionnement du Palais National.

En ce qui concerne les dépôts en espèces, l'absence des Formulaire de Déclarations de Provenance de Fonds nous empêche de remonter à la provenance de ces dépôts. Ajoutons que le compte #61-008870-26 est resté inactif depuis le mois de décembre 2003.

Parallèlement, des retraits sont enregistrés quotidiennement. La plupart des prélèvements sont de montants relativement faibles, toutefois certains sont considérables.

**Bénéficiaires des retraits effectués sur le compte en Gede #01-000070-20
de la Fondation Archeve à la Socobank**

Nom des Bénéficiaires	NIF	Chèques	Montant	Total par Bénéficiaire	TOTAL en Gede
Pierre Richard Pélissier	003-070-331-4	ck #177	200,000.00		
Pierre Richard Pélissier	003-070-331-4	ck #188	100,000.00		
				300,000.00	
Lafleur Pierre Claude	003-383-131-5	ck #465	250,000.00		
Lafleur Pierre Claude	003-383-131-5	ck #522	300,000.00		
				550,000.00	
Jacques Antony Nazaire	003-584-885-7	ck #463	125,000.00		
Jacques Antony Nazaire	003-584-885-7	ck #688	100,000.00		
				225,000.00	
Bélou Salmacé	003-286-586-2	ck #713	125,000.00		
Bélou Salmacé	003-286-586-2	ck #871	100,000.00		
				225,000.00	
Claude Emmanuel Camille	003-845-727-8	ck #1151	100,000.00		
Claude Emmanuel Camille	003-845-727-8	ck #128	100,000.00		
				200,000.00	
Dayry Iris Pensez Citra	004-140-788-8	ck #158	100,000.00		
Dayry Iris Pensez Citra	004-140-788-8	ck #183	105,000.00		
				205,000.00	
Eloi Dessoual	004-144-143-3	ck #224	111,000.00		
Eloi Dessoual	004-144-143-3	ck #227	223,400.00		
				334,400.00	
SOUS-TOTAL					2,048,400.0
Edner Nazaire	-----	ck #383	175,000.00		
Pierre Gerard. M. Renard	-----	ck #34	350,000.00		
Telecom S.A	-----	ck #465	100,000.00		
LEPT	-----	ck #583	100,000.00		
Jean Robert Melibus	003-883-483-4	ck #71	100,000.00		
SONAPI	-----	ck #883	400,000.00		
J.A.Electrical Service	-----	ck #84	313,200.00		
Kama Licoate	003-823-845-7	ck #885	150,000.00		
Marjorie Carmel Riché	003-883-828-2	ck #104	100,000.00		
Charles Horace	003-881-385-5	ck #108	100,000.00		
Jean Claude Verdier	003-887-823-4	ck #111	150,000.00		
Maria de biberna	-----	ck #107	100,000.00		
Joseph Lucide	003-184-383-5	ck #133	207,500.00		
Jean Lucien Borges	-----	ck #134	500,000.00		
Raphael Harty	003-158-141-8	ck #147	148,875.00		
Yveline Carraz S.A	-----	ck #188	136,415.00		
Emmanuel Carbone	-----	ck #187	150,000.00		
Jacques Antoine	-----	ck #178	225,000.00		
Hermanin Gode	-----	ck #188	100,000.00		
Electronifi S.A Casani	-----	ck #214	108,875.00		
Clauden Samuel Lubea	003-181-870-8	ck #247	100,000.00		
Marjorie Gamiel	-----	ck #242	388,544.00		
Familia Bolivar	-----	ck #253	100,000.00		
Familia Del Rey Araya	-----	ck #285	100,000.00		
La Fammi Sa Lavi	-----	ck #883	125,000.00		
Montant total alloué aux bénéficiaires après reçu un seul chèque					4,929,400.0
GRAND TOTAL					6,977,807.0

4.2.-Etude du compte #30-387

C'est un compte courant en dollars américains, ouvert le 24 février 2003 pour la Fondation Aristide pour la Démocratie avec le montant d'ouverture de **20,000.00 USD** déposé en espèces. Le formulaire de déclaration de provenance de fonds concernant cette transaction n'a pas été communiqué à l'UCREF. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de relater sa provenance. Aucun autre mouvement n'est enregistré sur ce compte, si ce n'est que les frais de gestion.

4.3.-Etude du compte #600-1686

C'est un compte courant en gourdes, ouvert le 18 février 2003 à la B.P.H. avec le dépôt initial de **600,000.00 Gdes**, valeur représentant le montant d'un chèque (#1628) tiré sur la SOGEBANK. Ce compte enregistre des valeurs matérielles en terme de dépôt en espèces et par chèques.

Date	Montant en Gdes	Nature de la Transaction
19-mars-03	2, 500,000.00	dépôt cash
19-mars-03	1, 942,419.00	dépôt BPH
17-avr.-03	801,000.00	dépôt Cash
30-juin-03	1, 102,000.00	dépôt BPH
16-juil.-03	967,280.00	dépôt chèque banque locale
04-sept.-03	1, 000,000.00	crédit mémo hors caisse
18-sept.-03	750,000.00	dépôt chèque banque locale
21-oct.-03	1, 250,000.00	dépôt cash
22-déc.-03	1, 454,425.65	dépôt chèque banque locale
06-janv.-04	2, 090,000.00	dépôt BPH
08-janv.-04	1, 500,000.00	dépôt BPH
08-janv.-04	2, 014,141.50	dépôt chèque banque locale
24-janv.-04	1, 000,000.00	dépôt BPH
06-févr.-04	1, 000,000.00	dépôt BPH
TOTAL	19, 371,266.15 Gdes	

Ces opérations ne constituent pas une liste exhaustive des dépôts enregistrés sur ce compte. Ce sont donc les crédits les plus importants. Car l'ensemble des dépôts effectués sur ce compte à partir de la date d'ouverture à février 2004 totalise **26, 481,363.72 Gdes**. Nous n'avons pas pu obtenir les justificatifs afférents à ces dépôts afin de nous renseigner sur l'origine et la nature des transactions qui ont permis de générer ces fonds. En revanche, nous avons identifié les Bénéficiaires de certains retraits.

Bénéficiaires des retraits effectués sur le compte courant en gourdes #600-1686 de la Fondation Aristide pour la Démocratie à la B.P.H.

Nom	NIF	Chèque	Utilisation	Montant en Gdes
Jean Marie Plantin	003-163-342-8	ck #37		500,000.00
SOCOL S.A.		ck#1113	dépot cpte #600-1699 /BPH	384,738.32
VALERIO Canez S.A		ck #1112	dépot cpte 10113039/unibank	245,700.00

Omero Georgette	003-261-073-2	ck #1975		1, 000,000.00
Camille Gouin	004-136-199-1	ck #1977		390,000.00
Auguste Annette		ck #1979	dépot cpte 19020152629247/unibk	500,000.00
Rose Gabriel Metellus	003-285-583-5	ck #2199		100,000.00
Fondation Aristide		ck #1623	dépot cpte #3021-536-2/Sogebank	500,000.00
Fondation Aristide		ck #2023	ouverture cpte courant à la B.N.C.	1, 000,000.00
TOTAL				4,620,438.32 Gde

4.4.-Etude du compte #600-786

Ce compte courant en gourdes ouvert en 1996 est inactif. Les dernières transactions remontent à février 2001. En conséquence, aucune analyse n'a été faite sur les mouvements passés sur ledit compte, étant donné que la loi n'est pas rétroactive.

4.5.-Etude du compte #30-138

Ce compte courant en dollars américains a été ouvert dans les livres comptables de la B.P.H. en mai 1996, au nom de la Fondation Aristide pour la Démocratie avec un montant initial de **10,000.00 USD**. En 2001, aucun mouvement n'a été enregistré sur ce compte sinon que des frais de gestion et des intérêts

Le 25 février 2002, un montant de **28,860.66 USD** provenant du DAT #2747 a été crédité sur ce compte. Le 6 mars 2002, un crédit de **280,260.64 USD** a été passé sur ce compte, à la suite de l'obtention d'un prêt consenti par la B.P.H. à la Fondation Aristide pour la Démocratie. Le 12 mars 2002, un chèque de direction #210185 de **100,000.00 USD** tiré sur la B.P.H. a été déposé sur ledit compte. Le lendemain, soit le 13 mars 2002, cette valeur a été prélevée du compte au bénéfice de la B.P.H. pour effectuer un remboursement sur le prêt. Les neuf autres crédits du compte sont des dépôts en espèces totalisant **23,800.00 USD**.

En 2003, le montant total crédité sur ce compte est de **76,941.04 USD**, et le nombre de crédit s'élève à cinq (5). A partir de janvier 2004, le compte est inactif et accuse une balance de **40.52 USD**.

4.6.-Etude du compte #170002042

C'est un compte courant en dollars américains domicilié à la Sogebank dont la balance est de **11,830.46 USD**. Le relevé de ce compte n'étant pas disponible, nous ignorons la fréquence et la matérialité des valeurs créditées sur ce compte. Toutefois, les copies de chèque mises à notre disposition par la banque dépositaire de ce compte (Sogebank) nous ont permis de constater l'utilisation des fonds et d'identifier certains bénéficiaires.

En effet, un chèque #143, émis le 11 février 2003, au montant de **50,000.00 USD**, a été utilisé pour ouvrir, dans les livres comptables de la B.P.H., le DAT #4362. Le même jour, 11 février 2003, deux autres chèques #141 et #146 au montant respectif de **51,016.50 USD** et **8,016.50 USD** ont servi à acheter deux chèques de direction : #12406 et 12407. Les bénéficiaires de ces chèques de direction n'ont pas été identifiés dans les

documents que nous disposons. Le 21 février 2003, un autre chèque #148, au montant de **100,000.00 USD**, tiré du même compte, a ouvert le compte courant en USD #30-387 et le DAT #4366, deux comptes de la Fondation Aristide pour la Démocratie domiciliés à la B.P.H. Le 1^{er} août 2003, un chèque #163, au montant de **819.00 USD**, émis à l'ordre de la B.N.C. est utilisé pour ouvrir, en date du 19 août 2003, **le compte d'épargne #12-64 dont le titulaire reste à identifier**. Ci-après, d'autres chèques tirés de ce compte ainsi que leurs bénéficiaires

Date	No chèque	Montant USD	à l'ordre de
15-mai-01 Alimentaires	122	25,320.71	Se Pa'n Prov.
17-mai-01 Alimentaires	123	200,000.00	Se Pa'n Prov.
9-mai-01 Coles	120	1,687.50	Jean Claude
10-oct-01	125	12,500.00	Yvon Neptune
21-juin -02	129	16,500.00	Shodecosa
15-mai-03 Tracter	155	49,300.00	Haytian
24-juil-03	161	1,300.00	Jackson Louis
24-juil-03	162	6,190.05	Promoboiss
22-aout-03	165	3,211.50	Dieuseul Eloi

4.7.-Etudes des Dépôts à Terme (DAT)

No	Date d'ouvert	Date de maturité	Capital	Monnaie	Taux	Banque	Remarque
4004	16-avr.-02	16-avr.-04	1,395,559.02	Gdes	16%	BPH	Renouvelé
4416	24-juil.-03	24-juil.-05	8,138,666.26	Gdes	16%	BPH	Renouvelé
4362	11 févr. 03	11 févr. 04	50,879.66	USD	3,5%	BPH	Renouvelé
4103	14-juin-02	14-juin-03	500,000.00	Gdes	5,5%	BPH	S/O
4351	28-juin-04	28-juin-05	519,154.36	Gdes	12,5%	BPH	Renouvelé
4366	24-févr.-03	24-févr.-04	80,000.00	USD	4,25%	BPH	Renouvelé
1400378	14-mars-01	21-févr.-05	3,202,637.72	Gdes	S/O	SGBK	Renouvelé

5.-La gestion des comptes bancaires :

La gestion des comptes est assurée par des membres du Conseil d'Administration et d'autres personnes désignées à cet effet, ils sont :

# Compte Titulaire du Compte	Signataire Autorisé :	Poste du Signataire
CC #600-786	Laura Flynn Morgan et Fondation Aristide	Gestionnaire
	Myrlande L. Pavert	Administratrice

C/C #600-1199	Laura Flynn Morgan et Fondation Aristide - Myrlande L. Pavert Magasin	Gestionnaire Administratrice
C/C #61-008870-26	Mirlande L. Pavert et Fondation Aristide Mme Salomon Brière	
C/C #600-1701	Telemako Léon Katiuska et Fondation Aristide - Paul Gyvensonne Magasin	
C/C #30-401	Télémaco Léon Katiuska Fondation Aristide - Magasin	
C/C #600-1686	Toussaint Hilaire et Yvon Charles Fondation Aristide	
C/C #600-1181	Toussaint Hilaire et Fondation Aristide - Jean Robert Esther diyite	Membres du Conseil d'Administration Journal
C/C #30-387	Toussaint Hilaire et Yvon Charles Fondation Aristide	
C/C #170002042	Toussaint Hilaire et Mirlande L. Pavert Fondation Aristide	
C/C #30-138	Laura Flynn Morgan et Myrlande L. Pavert Fondation Aristide	
DAT #4362	Toussaint Hilaire et Yvon Charles Fondation Aristide	
DAT #4004	Toussaint Hilaire et Jonas Petit Fondation Aristide	
DAT #4351	Fondation Aristide	
DAT #4416	Adeline Toussaint et Mme Salomon Brière Fondation Aristide	
DAT #4103	Fondation Aristide	

DAT #1400378

Fondation Aristide

DAT #4366

Adeline Toussaint et Mme Salomon Brière

Fondation Aristide

Flynn Laura Morgan, gestionnaire de profession, est de nationalité américaine, employée par la Fondation Aristide pour la Démocratie.

Les investigations concernant les différentes personnes gérant les comptes de la Fondation Aristide pour la Démocratie continuent. C'est ainsi, sur ordonnance du juge instructeur, que leurs comptes personnels sont bloqués. Mais les banques tardent encore à transmettre à l'UCREF certaines informations. Du moins, nous pouvons citer le cas de Mme Myrlande Libéris Pavert qui est titulaire d'un compte de Dépôt A Terme (DAT) #1400359 à la Sogebank ayant une balance de **1, 066,050.69 Gdes**. Il s'agit là de l'unique information que nous détenons à propos des finances personnelles de l'Administratrice de la Fondation Aristide pour la Démocratie.

Nous tenons à rappeler que Toussaint Hilaire et Jean Robert Esther, deux membres du Conseil d'Administration de la Fondation et gérants du compte de Fondation Aristide - Journal Diyite sont détenteurs d'un compte conjoint #1060 153580 92, compte courant en gourdes domicilié à la Socabank. Deux dépôts de **5, 000,000.00 Gdes** chacun, ont été effectués sur ce compte le 23 et le 27 janvier 2001.

6.-Analyse des transactions bancaires

6.1.-Nature des transactions

Les ressources de la Fondation, se composent des dons, legs, subventions et contributions provenant des personnes physiques ou morales, nationales ou internationales comme le stipule les statuts.

Nous n'avons pas pu obtenir les livres et registres de la Fondation, afin de nous assurer de sa situation financière, de la provenance de ses ressources, de l'effectif de ses membres et de leur contribution. Des requêtes adressées à la Direction Générale des Impôts (D.G.I.) se sont avérées vaines, vu que la dite fondation n'a jamais soumis de rapport financier.

Curieusement, les bailleurs de fonds de la Fondation Aristide pour la Démocratie tirent leur financement d'une même source, autrement dit du Trésor Public, et les comptes de la Fondation sont aussi alimentés par le Palais National à travers le Secrétariat Privé du Président de la République et le Fonctionnement du Palais National.

6.2.-Fréquence et Matérialité des transactions

La Fondation Aristide pour la Démocratie bénéficie d'un apport massif de capitaux. Ses comptes, y compris ceux des organisations qui lui sont affiliées, enregistrent fréquemment des valeurs matérielles. C'est le cas, par exemple du compte #600-1701 ouvert le 14 mai 2003, au nom de la Fondation Aristide – Magasin, qui est

crédité en l'espace de dix jours (du 14 au 24 mai 2003) de **4, 025,407.00 Gdes** en espèces.

<u>Gdes</u>	<u>Date</u>	<u>Description de la transaction</u>	<u>Montrant en</u>
	14-mai-03	Dépôt initial	
217,285.00			
	16-mai-03	Dépôt cash	1,
216,272.00			
	20-mai-03	Dépôt cash	
494,905.00	22-mai-03	Dépôt cash	
1, 446,700.00			
	23-mai-03	Dépôt cash	
444,945.00			
	24-mai-03	Dépôt cash	
<u>205,300.00</u>			
TOTAL			4, 025,407.00 Gdes

Considérons également le compte courant en gourdes #600-1686, domicilié à la B.P.H., qui a été crédité de **4, 442,419.00 Gdes** en une journée, soit le 19 mars 2003, et de **26, 481,363.72 Gdes** de février 2003 à février 2004, c'est-à-dire, en douze (12) mois. Nous reportons dans le tableau ci-après certains dépôts qui témoignent des flux de capitaux qui sont crédités sur ce compte de la Fondation Aristide pour la Démocratie.

<u>Date</u>	<u>Nature de la Transaction</u>	<u>Montant en Gdes</u>
19-mars-03	dépôt cash	2,500,000.00
19-mars-03	dépôt BPH	1,942,419.00
17-avr.-03	dépôt Cash	801,000.00
30-juin-03	dépôt BPH	1,102,000.00
16-juil.-03	dépôt chèque banque locale	967,280.00
04-sept.-03	crédit mémo hors caisse	1,000,000.00
18-sept.-03	dépôt chèque banque locale	750,000.00
21-oct.-03	dépôt cash	1,250,000.00
22-déc.-03	dépôt chèque banque locale	1,454,425.65
06-janv.-04	dépôt BPH	2,090,000.00
08-janv.-04	dépôt BPH	1,500,000.00
08-janv.-04	dépôt chèque banque locale	2,014,141.50
24-janv.-04	dépôt BPH	1,000,000.00
06-févr.-04	dépôt BPH	1,000,000.00

TOTAL	19,371,266.15 Gdes
--------------	---------------------------

Ces valeurs sont souvent virées d'un compte à un autre, soit par des virements internes, soit par des virements interbancaires.

Compte débiteur	Montant en Gdes	
Compte créditeur		
#600-1701/BPH 401/BPH	10, 000,000.00	#30-
#600-1199/BPH	2, 000,627.00	
#30212062/Sogebank		
#600-1686/BPH	1, 000,000.00	
#compte/BNC*		
#600-1686/BPH	500,000.00	
#30215362/Sogebank		

7.-Sources de Financement

Les comptes de la Fondation Aristide pour la Démocratie sont alimentés par : VJLS Computer Services & Accessoires, COCSOBFO, Quisqueya Store, Se Pa'n Provisions Alimentaires, le Secrétariat Privé du Président de la République, SOCOL S.A., Autres comptes domiciliés à la Banque de la République d'Haïti, etc.

Provenance	Montant en Gdes	Montant en USD	Bénéficiaire
COCSOBFO Aristide	2, 750,000.00		Fondation
Autres Comptes BRH Aristide	858,333.00		Fondation
Sec. Privé du Président Aristide	5, 301,000.00		Fondation
SOCOL, S.A Aristide	3, 454,425.65		Fondation
VJLS Aristide	4, 852,000.00	150,000.00	Fondation
Se Pa'n Aristide	1, 400,000.00		Fondation
TOTAL Aristide	18, 615,758.65 Gdes	150,000.00 USD	Fondation

Détail des fonds alloués à la Fondation Aristide pour la Démocratie

Date	Donneur	Compte débité	Montant Gdes	Montant USD
28-févr.-02	VJLS	#30-338 /BPH		50,000.00
11-juin-02	VJLS	#600-1599/BPH	250,000.00	

12-juil.-02	VJLS	#600-1599/BPH	500,000.00	
15-nov.-02	VJLS	#600-1599/BPH	500,000.00	
11-mars-02	VJLS	#30-338 /BPH		100,000.00
02-déc.-02	VJLS	#600-1599/BPH	1,000,000.00	
18-avr.-02	VJLS	#600-1599/BPH	500,000.00	
16-déc.-02	VJLS	#600-1599/BPH	500,000.00	
30-juin-03	VJLS	#600-1599/BPH	1,102,000.00	
14-août-03	VJLS	#600-1599/BPH	500,000.00	
SOUS-TOTAL			4,852,000.00	150,000.00
22-déc.-03	SOCOL S.A	#600-1699/BPH	1,454,425.65	
23-janv.-04	SOCOL S.A	#600-1699/BPH	1,000,000.00	
06-févr.-04	SOCOL S.A	#600-1699/BPH	1,000,000.00	
SOUS-TOTAL			3,454,425.65	
15-août-03	SE PA'N	#1011-00442012 /UNIBK	400,000.00	
15-août-03	SE PA'N	#1011-00442012 /UNIBK	500,000.00	
19-août-03	SE PA'N	#1011-00442012 /UNIBK	500,000.00	
SOUS-TOTAL			1,400,000.00	
21-oct.-03	COCSOBFO	#600-1623/BPH	1,250,000.00	
08-janv.-04	COCSOBFO	#600-1623/BPH	1,500,000.00	
SOUS-TOTAL			2,750,000.00	
17-avr.-03	Présidence	Compte /BRH	801,000.00	
19-mars-03	Présidence	Compte /BRH	2,500,000.00	
12-aout-03	Présidence	Compte /BRH	500,000.00	
21-oct.-03	Présidence	Compte /BRH	1,250,000.00	
18-avr.-02	Présidence	Compte./BRH	250,000.00	
SOUS TOTAL			5,301,000.00	
28-fév-03		BRH	275,000.00	
28-fév-03		BRH	275,000.00	
25-avr-03		BRH	208,333.00	
6-janv-04		BRH	100,000.00	
SOUS TOTAL			858,333.00	
GRAND TOTAL			18,615,758.65	150,000.00

Ainsi, il ressort à partir des informations obtenues, et résumées ci-dessous, que les fonds de la Fondation Aristide pour la Démocratie proviennent en partie du Trésor Public, et qu'il conviendrait de faire le jour sur l'utilisation de ces valeurs par la Fondation, administrée d'ailleurs, par un Conseil d'Administration, dont les membres ne sont pas exempts de responsabilité au regard de la législation en vigueur.

Au lieu de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations, tel qu'il est stipulé dans son objectif, la Fondation Aristide pour la Démocratie participe au contraire à la dilapidation et au détournement des fonds publics. Rappelons, que plus de **18, 615,000.00 Gdes** sont tirés du Trésor Public, à destination de la Fondation Aristide pour la Démocratie de février 2002 à février 2004. Ces valeurs sont décaissées en violation des normes budgétaires. Mentionnons, en outre, que les montants destinés à la Fondation Aristide pour la Démocratie ne sont pas définitifs, étant donné que tous les justificatifs des opérations bancaires n'ont pas été fournis par les banques concernées. Nous avons vu également, que plus de **34, 000,000.00 Gdes** sont tirés du Trésor Public au profit de l'Université de la Fondation Aristide (UNIFA) ou Université Professionnelle et Technique (U.P.T.) dont le projet de construction a été financé par le gouvernement chinois pour un montant de **1, 500,000.00 USD**, dans le cadre de la coopération bilatérale. D'ailleurs, cette somme a été déposée sur le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à la Banque de la République d'Haïti. Mais le projet a été privatisé et l'Université tire son nom de la Fondation Aristide.

D'un autre côté, du don de **1, 500,000.00 USD** fait à l'état haïtien pour la construction de cette université, **500,000.00 USD** ont été virés sur le compte #1 7000 668 8, domicilié à la Sogebank, appartenant à deux (2) particuliers, en l'occurrence **Rogette Stecker Jean Noël et Claudie Etienne**. Cette dernière est l'un des membres fondateurs de la Fondation Aristide pour la Démocratie.

SECTION II

1.-Observation particulière sur VJLS Computer Services & Accessoires et SOCOL S.A.

1.1.-VJLS Computer Services & Accessoires

Société commerciale immatriculée fiscalement au numéro 000-380-191-6, elle est située au #10, Impasse Laurier, Tabarre 46. Son secteur d'activité est le commerce de détail. Les dirigeants de cette entreprise sont Valin Marie Alice et Jean Louis Sonia

Nom : Valin
Prénom : Marie Alice
Date de Naissance : 10 novembre 1963
NIF # : 004-087-206-8
Adresse : # 5, Tabarre 42, Port-au-Prince.
Statut Matrimonial : Célibataire



Nom : Jean Louis
Prénom : Sonia
Date de Naissance : 01 fevrier1964
NIF # : 003-177-834-0
Adresse : Bon Repos, 50, Carrefour, Port-au-Prince.
Statut Matrimonial : Célibataire



Ce qui caractérise cette société commerciale, c'est l'inadéquation entre les transactions réalisées et le secteur d'activité dans lequel elle prétend évoluer. En effet, les mouvements passés sur les comptes bancaires de VJLS reflètent une entreprise prospère dont la finalité ne correspond pas aux moyens financiers dont elle dispose. De plus, les transactions ne revêtent aucun caractère commercial. Et l'adresse indiquée dans les documents commerciaux (#10, Impasse Laurier, Tabarre 46) n'existe pas.

La Banque Populaire Haïtienne est dépositaire des comptes de VJLS qui sont au nombre de trois : deux (2) comptes courants en gourdes #600-1599, #600-1605 et un compte courant en dollars américains #30-338. Le tableau ci-dessous montre le total annuel des dépôts enregistrés à la banque pour ces comptes :

Année	Compte #600-1599	Compte #600-1605	Compte #30-338
2001	11, 710,689.99 Gdes USD	1, 500,000.00 Gdes	1, 918,000.00
2002	104, 548,880.00 Gdes USD	7, 530,165.10 Gdes	15, 521,630.87
2003	34, 496,736.04 Gdes USD	0.00 Gdes	2, 330,903.68
Total	150, 256,306.03 Gdes USD	9, 030,165.10 Gdes	19, 770,534.55

Il est important de préciser que les montants de l'année 2001 correspondent aux dépôts effectués durant la période allant de septembre (date d'ouverture des comptes) à décembre 2001.

Nous avons constaté que ces millions de dollars et de gourdes ne sont pas générés par les activités commerciales de VJLS Computer Services & Accessoires. D'ailleurs, notre enquête a révélé que VJLS est une entreprise de fictive financée par les fonds du Trésor Public. Certains chèques libellés à l'ordre de VJLS sont émis par le Secrétariat Privé du Président de la République. L'analyse des relevés de comptes de cette entreprise montre la fréquence et la matérialité des valeurs créditées sur ces comptes.

**Relevé des dépôts effectués sur le compte# 30-338
en USD de VJLS à la B.P.H.**

Date	Transaction	Banque débitrice	Montant en USD
13-Sep-01	Dépôt Cash	-----	10,000.00
26-Sep-01	Dépôt CBL	-----	200,000.00
24-Oct-01	Dépôt CK #28	BRH	200,000.00
31-Oct-01	Dépôt CK #31	BRH	100,000.00
4-déc.-01	Dépôt CK #34	BRH	200,000.00
5-déc.-01	Dépôt CK #36	BRH	280,000.00
5-déc.-01	Dépôt CK #37	BRH	260,000.00
5-déc.-01	Dépôt CK #38	BRH	240,000.00
20-déc.-01	Dépôt CK #40	BRH	200,000.00
20-déc.-01	Dépôt CK #51	BRH	115,000.00
27-déc.-01	Chèque retourné	-----	113,000.00
4-Jan-02	Dépôt Cash	-----	450,000.00
7-Jan-02	Dépôt Cash	-----	575,000.00
24-Jan-02	Dépôt CK #59	BRH	250,000.00
24-Jan-02	Crédit mémo		100,000.00
25-Jan-02	Dépot CK #60	BRH	470,000.00
25-Jan-02	Dépot CK #61	BRH	450,000.00
25-Jan-02	Dépot CK #62	BRH	380,000.00
13-Feb-02	Dépôt CK #65	BRH	200,000.00
13-Feb-02	Dépôt CK #66	BRH	300,000.00
18-Feb-02	Dépôt Cash	-----	300,000.00
19-Feb-02	Dépôt CBL	-----	50,000.00

26-Feb-02	Depot CK #69	BRH	562,000.00
8-Mar-02	Depot CK #71	BRH	200,000.00
14-Mar-02	Depot CK	BPH	16,500.00
4-Apr-02	Dépôt CBL	-----	100,000.00
11-Apr-02	Dépôt CK #80	BRH	300,000.00
11-Apr-02	Dépôt Cash	-----	100,000.00
3-May-02	Crédit mémo	-----	140,000.00
6-May-02	Crédit mémo	-----	229,003.69
22-May-02	Depot CK #46	BRH	645,465.00
22-May-02	Dépôt Cash	-----	300,000.00
13-Jun-02	Dépôt CK #85	BRH	100,000.00
13-Jun-02	Dépôt CK #86	BRH	300,000.00
11-Jul-02	Dépôt Cash	-----	400,000.00
11-Jul-02	Dépôt CK #92	BRH	500,000.00
16-Jul-02	Crédit Cash	-----	600,000.00
16-Jul-02	Dépôt CK #93	BRH	645,465.00
24-Jul-02	Crédit mémo	-----	357,000.00
23-Aug-02	Dépôt CK #100	BRH	175,000.00
23-Aug-02	Dépôt CK #101	BRH	40,000.00
23-Aug-02	Dépôt CK #102	BRH	645,465.00
16-Sep-02	Dépôt CBL	-----	600,000.00

**Relevé des dépôts effectués sur le compte# 30-338
en USD de VJLS à la BPH (suite)**

Date	Transaction	Banque débitrice	Montant en USD
18-Sep-02	Crédit mémo	-----	100,000.00
18-Sep-02	Dépôt CK #23301	Unibank	300,000.00
19-Sep-02	Crédit mémo	-----	150,000.00
23-Sep-02	Credit memo	-----	100,000.00
24-Sep-02	Dépôt CBL	-----	50,000.00
25-Sep-02	Depot Cash	-----	50,000.00
25-Sep-02	Dépôt CBL	-----	25,000.00
25-Sep-02	Crédit mémo	-----	75,000.00
26-Sep-02	Credit memo	-----	100,000.00
30-Sep-02	Dépôt CBL	-----	700,000.00
21-Oct-02	Dépôt CBL	-----	500,000.00
23-Oct-02	Dépôt CBL	-----	100,000.00
28-Oct-02	Dépôt CBE	-----	32,400.00
30-Oct-02	Dépôt CBE	-----	2,200.00
30-Oct-02	Crédit CBE	-----	100,000.00
11-Nov-02	Depot CBE	-----	4,400.00
13-Nov-02	Credit memo	-----	200,000.00
13-Nov-02	Depot CBL	-----	90,752.18
15-Nov-02	Depot CBL	-----	10,000.00
19-Nov-02	Depot CBL	-----	500,000.00
30-Nov-02	Depot CBL	-----	1,072,876.00
10-Dec-02	Crédit mémo	-----	131,104.00
14-Feb-03	Dépôt Cash	-----	100,000.00
14-Mar-03	Dépôt Cash	-----	100,000.00

18-Mar-03	Dépôt Cash	-----	200,000.00
20-Mar-03	Dépôt Cash	-----	150,000.00
14-Apr-03	Dépôt Cash	-----	17,031.00
29-Apr-03	CK dir.. #210499	BPH	200,000.00
14-May-03	Dépôt Cash	-----	40,000.00
16-May-03	Dépôt Cash	-----	450,000.00
10-Jun-03	Dépôt Cash	-----	300,000.00
14-Jul-03	Dépôt Cash	-----	250,000.00
17-Jul-03	Dépôt Cash	-----	250,000.00
23-Jul-03	Crédit Cash	-----	3,000.00
5-Aug-03	Dépôt Cash	-----	40,000.00
5-Aug-03	Dépôt Cash	-----	175,000.00
5-Aug-03	Dépôt Cash	-----	4,989.00
12-Aug-03	Dépôt Cash	-----	20,000.00
19-Nov-03	Crédit mémo	-----	30,883.68

TOTAL

USD 19,770,534.55

Bénéficiaires des retraits effectués en USD sur le compte #30-338 de VJLS à la B.P.H.

Bénéficiaires	NIF	Transactions	Date	Montant en USD	TOTAL
Metellus Jean Robert	003-903-489-4	CK #9	01-avr.-02	8,750.00	
Metellus Jean Robert	003-903-489-4	CK #10	01-avr.-02	50,000.00	
Metellus Jean Robert	003-903-489-4	CK #34	31-mars-03	1,500.00	
					USD 60,250.00
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #15	17-mai-02	50,000.00	
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #14	29-avr.-02	50,000.00	
					USD 100,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-383-181-5	CK #12	11-avr.-02	74,436.00	
Lafleur Pierre Claude	003-383-181-5	CK #3	22-janv.-02	20,000.00	
Lafleur Pierre Claude	003-383-181-5	CK #16	17-mai-02	11,000.00	
Lafleur Pierre Claude	003-383-181-5	CK #17	27-mai-02	245,000.00	
Lafleur Pierre Claude	003-383-181-5	CK #19	25-juin-02	5,000.00	
					USD 355,436.00
Rapide Multi Service	-----	CK #35	31-mars-03	16,357.00	
Rapide Multi Service	-----	CK #33	05-nov.-03	30,000.00	
Rapide Multi Service	-----	CK #31	08-janv.-03	30,000.00	
Rapide Multi Service	-----	CK #27	16-sept.-02	61,000.00	
Rapide Multi Service	-----	CK #24	30-août-02	24,543.00	

Rapide Multi Service	-----	CK #13	14-avr.-02	25,000.00	
Rapide Multi Service	-----	débit mémo	11-mars-02	150,000.00	
Rapide Multi Service	-----	débit mémo	28-févr.-02	200,000.00	
					USD 536,900.00
Hinoto S.A		CK #25	04-sept.-02	60,000.00	
Hinoto S.A		CK #21	21-août-02	30,000.00	
Hinoto S.A		CK #6	04-mars-02	24,500.00	
					USD 114,500.00
Amazan Jean Guyves	005-454-190-3	CK #28	26-sept.-02	12,000.00	
Amazan Jean Guyves	005-454-190-3	débit mémo	18-sept.-02	1,000,000.00	
					USD 1,012,000.00
Emile Giordani	003-003-782-2	CK #1	05-nov.-01	100,000.00	
Emile Giordani	003-003-782-2	débit mémo	11-mars-02	26,000.00	
					USD 126,000.00
BPH	-----	CK #22	23-août-02	100,000.00	
BPH	-----	débit mémo	29-mai-02	300,000.00	
					USD 400,000.00
Se Pa'n Prov. Alimentaires	-----	CK #8	22-mars-02	12,647.00	
Se Pa'n Prov. Alimentaires	-----	débit mémo	14-févr.-02	500,000.00	
Se Pa'n Prov. Alimentaires	-----	débit mémo	21-août-02	525,500.00	
Se Pa'n Prov. Alimentaires	-----	débit mémo	04-sept.-02	150,000.00	
Se Pa'n Prov. Alimentaires	-----	débit mémo	28-févr.-02	562,000.00	
					USD 1,750,147.00
Boution Marie Rose Osette	-----	débit mémo	19-juil.-02	100,000.00	
Boution Marie Rose Osette	-----	débit mémo	29-mai-02	50,000.00	
					USD 150,000.00
Gerald Saint-Syr		débit mémo	21-mai-02	300,000.00	
Gerald Saint-Syr		débit mémo	10-sept.-02	665,000.00	
					USD 965,000.00
Fondation Aristide		débit mémo	28-févr.-02	50,000.00	
Fondation Aristide		débit mémo	11-mars-02	100,000.00	
					USD 150,000.00
Sonia Jean Louis et Marie Alice Valin		CK #7	12-mars-02	100,000.00	
Marie Alice Valin		CK #26	15-sept.-02	10,000.00	
Derline Guillaume	003-545-474-5	débit mémo	19-juil.-02	150,000.00	

Bénéficiaires des retraits effectués en USD sur le compte #30-338 de VJLS à la B.P.H. (suite)

Bénéficiaires	NIF	Transactions	Date	Montant en USD	TOTAL
Jacques Guillod Mme Bellance Benoit et Lafleur Pierre Claude Riocardo Sanon Haffey corporation		débit mémo	31-juil.-02	300,000.00	
SAM ASH Music Store		débit mémo	16-sept.-02	600,000.00	
Colin Rony	001-879-006-6	débit mémo	20-août-02	525,500.00	
Joseph Antoine Joévin	003-152-607-7	débit mémo	24-janv.-02	1,710,450.00	
		débit mémo	28-janv.-02	476,173.39	
		CK #4	19-févr.-02	50,000.00	
		CK #23	30-août-02	39,080.97	

Jean Lucien Borges	003-407-508-0	ck #37	29-juil.-03	15,000.00
Jean H. Lou beau		CK #210499	20-mars-03	200,000.00
Etoile brillante				
Screen Printing		CK #5	04-mars-02	50,000.00
AMALGMA Trading		débit mémo	04-sept.-02	50,000.00
Jean Henry Ceant		débit mémo	04-sept.-02	100,000.00
Los Palanco S.A		débit mémo	06-déc.-01	315,953.08
La Fanmi Se Lavi		débit mémo	28-févr.-02	50,000.00
SOUS-TOTAL				USD 4,742,157.44
<hr/>				
TOTAL				USD 10,462,390.44

Certaines de ces transactions méritent des considérations particulières. En effet, le 18 septembre 2002, par un débit mémo signé de Marie Alice Valin et Sonia Jean Louis, cosignataires des comptes de VJLS, le Sieur Amazan Jean Guyves a été autorisé à prélever la rondelette somme de **1, 000,000.00 USD** du compte #30-338. En février 2002, **1, 062,000.00 USD** sont tirés du même compte à destination de Se Pa'n Provisions Alimentaires. Cette opération a été réalisée en deux temps, à savoir: **500,000.00 USD** le 14 février et **562,000.00 USD** le 28 février. Rappelons brièvement que Se Pa'n Provisions Alimentaires est l'une des entreprises gérées par Ricardo Sanon et dont les ressources proviennent également du Trésor Public.

En date du 28 janvier 2002, deux virements internationaux totalisant **2, 186,623.39 USD** ont été effectués à partir du compte #30-338.

Le premier transfert du montant de **1, 710,450.00 USD** a été effectué au bénéfice de la Haffey Corporation par l'intermédiaire de la Banque Populaire Haïtienne. La Haffey Corporation dont nous ne disposons aucune autre information que son adresse et le numéro de compte qui a été crédité.

Adresse : HSBC Republic International Bank (Miami)
2 South Biscayne Boulevard, 30th Floor
Miami Fl. 33131
ABA#066600045
No de compte 0337122035

Le deuxième transfert a été réalisé en faveur de Sam Ash Corporation pour un montant de **476,173.39 USD**, incluant aussi les frais y relatifs. Les références bancaires de la Sam Ash Corporation sont les suivantes :

Adresse : CHASE MANHATTAN BANK
395 N Service Road
Melville NY, 11747
ABA #021000021
No de compte 209-339705

Dépôts enregistrés sur le compte en gourdes # 600-1599 de VJLS à la B.P.H.

Date	Description Transaction	Dépôt en Gdes
12-Sep-01	Dépôt Cash	500,000.00
13-Sep-01	Dépôt Cash	450,000.00
26-Sep-01	Dépôt CBL	2,000,000.00
24-Oct-01	Dépôt CBL	3,000,000.00
31-Oct-01	Dépôt CBL	1,000,000.00
20-Nov-01	Dépôt CBL	760,689.99
4-Dec-01	Dépôt CBL	2,000,000.00
20-Dec-01	Dépôt CBL	2,000,000.00
4-Jan-02	Dépôt Cash	2,000,000.00
7-Jan-02	Dépôt Cash	1,500,000.00
14-Jan-02	Dépôt CBL	750,000.00
18-Feb-02	Dépôt Cash	3,000,000.00
26-Feb-02	Dépôt CBL	7,650,000.00
28-Feb-02	Dépôt CBL	4,775,000.00
1-Mar-02	Dépôt CBL	663,880.00
8-Mar-02	Dépôt CBL	1,000,000.00
26-Mar-02	Dépôt CBL	5,825,000.00
11-Apr-02	Dépôt Cash	2,000,000.00
11-Apr-02	Dépôt Cash	2,500,000.00
11-Apr-02	Dépôt Cash	1,325,000.00
22-May-02	Dépôt Cash	5,825,000.00
13-Jun-02	Dépôt Cash	5,000,000.00
13-Jun-02	Dépôt Cash	6,365,000.00
2-Jul-02	Dépôt Cash	3,000,000.00
2-Jul-02	Dépôt Cash	5,000,000.00
11-Jul-02	Dépôt CBL	3,865,000.00
11-Jul-02	Dépôt CBL	2,000,000.00
11-Jul-02	Dépôt CBL	3,500,000.00
23-Aug-02	Dépôt CBL	5,865,000.00
23-Aug-02	Dépôt CBL	6,000,000.00
16-Sep-02	Dépôt CBL	8,500,000.00
23-Oct-02	Depot CBL	7,600,000.00
19-Nov-02	Dépôt CBL	8,500,000.00
29-Nov-02	Dépôt CBL	540,000.00
1-Jan-03	Dépôt CBL	2,500,000.00
17-Jan-03	Dépôt Cash	1,000,000.00
18-Feb-03	Dépôt Cash	500,000.00
14-Mar-03	Dépôt Cash	500,000.00
14-Mar-03	Dépôt Cash	500,000.00
19-Mar-03	Dépôt Cash	2,500,000.00
25-Mar-03	CMH	2,000,000.00
14-Apr-03	Dépôt Cash	6,000,000.00
14-Apr-03	Dépôt Cash	4,500,000.00

16-May-03	Dépôt Cash	4,000,000.00
22-May-03	Depot BPH	3,600,000.00
26-May-03	Dépôt BPH	3,400,000.00
11-Jun-03	Dépôt Cash	2,500,000.00
12-Aug-03	Dépôt Cash	400,000.00
19-Nov-03	Crédit mémo	96,736.04
Grand Total		150,256,306.03 Gdes

Bénéficiaires des retraits effectués sur le compte en gourdes #600-1599 de VJLS à la B.P.H.

Beneficiaires	NIF	Transactions	Date	Montant en Gdes
Astrel Rouzier	-----	CK #44	27-août-02	40,000.00
Astrel Rouzier	-----	CK #64	27-févr.-03	40,000.00
Astrel Rouzier	-----	CK #62	04-nov.-02	60,000.00
				140,000.00 Gdes
Bouzi Jean Milot	003-840-330-9	CK #15	29-fevr.-02	62,660.00
Bouzi Jean Milot	003-840-330-9	CK#8	07-janv.-02	375,000.00
Bouzi Jean Milot	003-840-330-9	CK #13	06-févr.-02	250,000.00
Bouzi Jean Milot	003-840-330-9	CK #16	29-fevr.-02	145,610.00
				833,270.00 Gdes
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #2	11-avr.-02	325,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #33	11-juin-02	250,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #5	22-déc.-01	1,000,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #11	05-févr.-02	25,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #12	06-févr.-02	1,000,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #49	03-sept.-02	500,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	Ck #38	27-juin-02	575,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #35	25-juin-02	300,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #3	20-avr.-02	300,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #47	02-sept.-02	300,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #30	13-mai-02	200,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #29	13-mai-02	500,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #19	04-mars-02	250,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	CK #21	06-mars-02	300,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	Débit mémo	15-mai-02	1,500,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	Débit mémo	18-avr.-02	1,000,000.00
Lafleur Pierre Claude	003-181-383-5	Débit mémo	12-juil.-02	500,000.00
				8,825,000.00 Gdes
Fondation Aristide	-----	CK DIR. #205408	12-août-03	500,000.00
Fondation Aristide	-----	CK #40	11-févr.-02	500,000.00
Fondation Aristide	-----	CK DIR. #204506	13-nov.-02	500,000.00
Fondation Aristide	-----	CK DIR.#203755	18-avr.-02	500,000.00
Fondation Aristide	-----	CK DIR.#204626	12-déc.-02	500,000.00
Fondation Aristide	-----	CK DIR.#204576	02-déc.-02	1,000,000.00
Fondation Aristide	-----	CK DIR.#203924	11-juin-02	250,000.00

Fondation Aristide	-----	CK DIR.#203443	23-janv.-02	834,000.00
				4,584,000.00 Gdes
Amazan Jean Guyves	005-454-190-3	CK #25	22-avr.-02	164,000.00
Amazan Jean Guyves	005-454-190-3	CK #61	04-nov.-02	100,000.00
Amazan Jean Guyves	005-454-190-3	Débit mémo	18-sept.-02	1,500,000.00
				1,764,000.00 Gdes
Emile Giordani		CK #4	05-nov.-01	1,000,000.00
Emile Giordani		CK DIR.#203366	07-janv.-02	1,000,000.00
Emile Giordani		CK DIR #203642	22-mai-02	169,250.00
				2,169,250.00 Gdes
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #27	29-avr.-02	25,000.00
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #22	03-avr.-02	500,000.00
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #23	03-avr.-02	500,000.00
Louis Erwing	003-480-854-3	CK #24	03-avr.-02	75,000.00
				1,100,000.00 Gdes
Jean Robert Metellus	003-903-489-4	CK #20	04-mars-02	60,000.00
Jean Robert Metellus	003-903-489-4	Débit mémo	01-avr.-03	600,000.00
Jean Robert Metellus	003-903-489-4	Débit mémo	28-févr.-03	500,000.00
Jean Robert Metellus	003-903-489-4	Débit mémo	28-nov.-02	500,000.00
				1,660,000.00 Gdes

Bénéficiaires des retraits effectués sur le compte en gourdes #600-1599 de VJLS à la B.P.H. (suite)

Beneficiaires	NIF	Transactions	Date	Montant en Gdes
Belzu Sainsois	003-035-859-5	CK #52	16-sept.-02	50,000.00
Belzu Sainsois	003-035-859-5	CK #41	12-juil.-02	500,000.00
				550,000.00 Gdes
Rapide Multi Services	-----	CK #68	29-avr.-03	500,000.00
Rapide Multi Services	-----	CK #69	20-mai-03	500,000.00
Rapide Multi Services	-----	CK #28	20-mai-03	500,000.00
Rapide Multi Services	-----	CK #14	18-févr.-02	250,000.00
				1,750,000.00 Gdes
BPH	-----	débit mémo	13-juin-02	500,000.00
BPH	-----	débit mémo	29-mai-02	5,000,165.40
BPH	-----	CK #48	03-sept.-02	500,000.00
				6,000,165.40 Gdes
UPT	-----	Overt. DAT #4403	18-juin-03	10,000,000.00
UPT	-----	ck dir#203441	23-janv.-02	2,500,000.00
UPT	-----	ck dir. #204504		1,500,000.00
UPT	-----	CK de direction		1,000,000.00
UPT	-----	debit memo		1,000,000.00
				16,000,000.00 Gdes
SD Construction	-----	ck dir#24549	20-nov.-02	2,645,000.00
SD Construction	-----	virement	24-mars-03	6,000,000.00
				8,645,000.00 Gdes
BNC	-----	Débit mémo	25-sept.-02	750,000.00
BNC	-----	ck dir.#203367	07-janv.-02	250,000.00
				1,000,000.00 Gdes

Jean Henry Ceant		Débit mémo	13-mai-02	250,000.00
Intl. Drilling Corp	-----	CK #50	17-sept.-02	75,000.00
Centre de formation Professionnelle d'Haiti	-----	CK #65	06-nov.-02	861,391.15
La Fanmi Se Lavi	-----	ck dir.#203442	23-janv.-02	1,000,000.00
Unibank	-----	Débit mémo	18-sept.-02	8,880,082.70
Radio Ginen	-----	débit mémo	09-déc.-02	350,000.00
Creation Lakay	-----		19-févr.-03	500,000.00
Valerio Canez		CK #18	04-mars-02	300,000.00
Scotiabank	-----	ck dir.#204320	24-sept.-02	1,497,500.00
Asabath Thomas	-----	CK DIR.#205756	03-nov.-03	500,000.00
Guillaume Derline	003-545-474-5	ck dir#204085	19-juil.-02	3,000,000.00
Mangones Faine	-----	débit mémo	17-juin-02	2,000,000.00
Valin Marie Alice	-----	CK #46	27-août-02	50,000.00
René N. Colimon	-----	CK #55	18-oct.-02	25,000.00
Paul Presler	-----	CK #7	07-janv.-02	8,000.00
Francois Jean Emelus	-----	CK #34	15-juin-02	14,000.00
Jean Jacques Milot	-----	CK #9	24-janv.-02	95,000.00
Lacoste Kens	003-932-645-7	Débit mémo		500,000.00
Jean Pierre				
Jean Guitto	-----	CK #17	29-fevr.-02	14,000.00
Lutes Ducleron	-----	CK #51	18-sept.-02	95,000.00
Marjorie Michelle	-----	CK #205407	12-août-03	100,000.00
Odlin Sené	003-604-429-6	CK #45	28-août-02	10,000.00
Leonel Dit				
Jaunel Pantaleon	-----	CK #10	24-janv.-02	7,405.00
SOUS-TOTAL				20,132,378.85 Gdes
TOTAL				75,153,064.25 Gdes

Dans le but de dissimuler ou de déguiser l'origine illicite des capitaux, la plupart des chèques sont émis à l'ordre de la Banque Populaire Haïtienne pour l'achat de chèques de direction au bénéfice de VJLS. En effet, de septembre 2001 à janvier 2004, plus de **72, 000,000.00 gourdes** et près de **13, 000,000.00 dollars américains** sont tirés du Trésor Public pour alimenter les comptes bancaires de VJLS Computer Services & Accessoires comme le montrent les deux tableaux suivants :

Décaissements en gourdes du Trésor Tublic en faveur de VJLS Computer Services & Accessoires

Date	Chèque	Emetteur	Bénéficiaire	Montant en Gdes
12-Jun-2002	#304 /BRH	Secrétariat. Privé du Président	600-1599/ VJLS	5, 000,000.00
12-Jun-2002	#307/BRH	Secretariat. Privé du President	600-1599/ VJLS	1,365,000.00
10-Jul-2002	#363 /BRH	Secretariat. Privé du President	600-1599/ VJLS	3,500,000.00
16-Sep-2002	#210 /BRH	Secretariat. Privé du President	600-1599/ VJLS	8,500,000.00
19-Nov-2002	#228 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	8,500,000.00

23-Aug-2002	#396 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,365,000.00
23-Aug-2002	#397 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	4,500,000.00
23-Aug-2002	#394 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	3,500,000.00
23-Aug-2002	#395 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,500,000.00
11-Jul-2002	#364 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,500,000.00
11-Jul-2002	#365 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,365,000.00
26-Mar-2002	#251 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,325,000.00
26-Mar-2002	#251 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,000,000.00
26-Feb-2002	#203 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,650,000.00
26-Feb-2002	#204 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,500,000.00
26-Feb-2002	#211 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,500,000.00
11-Jul-2002	#363 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	3,500,000.00
24-Oct-2002	#83 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,000,000.00
4-Dec-2002	#134 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,000,000.00
8-Mar-2002	#237 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,000,000.00
1-Mar-2002	#218 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	363,880.00
1-Mar-2002	#219 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	300,000.00
20-Dec-2001	#144 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	2,000,000.00
14-Jan-2001	#174 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	750,000.00
20-Nov-2001	#43766 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	253,563.33
20-Nov-2001	#43767 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	253,563.33
20-Nov-2001	#43765 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	253,563.33
31-Oct-2001	#96 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,000,000.00
24-Oct-2002	#85 /BRH	-----	600-1599/ VJLS	1,000,000.00
13-Jun-2002	#308 /BRH	-----	600-1605/ VJLS	500,000.00
24-Oct-2002	#84 /BRH	-----	600-1605/ VJLS	500,000.00
8-Mar-2002	#238 /BRH	-----	600-1605/ VJLS	500,000.00
4-Dec-2002	#130 /BRH	-----	600-1605/ VJLS	500,000.00
Total				72,744,569.99 Gdes

**Décaissement en dollars américains du Trésor Public en faveur de VJLS Computer
Services & Accessoires (suite)**

Date	Chèque	Emetteur	Bénéficiaire	Montant USD
25-Sep-2001	#22 /BRH	Sec. Privé du Président	#30-338/ VJLS	200,000.00
25-Oct-2001	#28 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	200,000.00

31-Oct-2001	#31 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	100,000.00
4-Dec-2001	#34 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	200,000.00
20-Dec-2001	#40 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	200,000.00
20-Dec-2001	#51 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	115,000.00
5-Jan-2002	#53 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
5-Jan-2002	#56 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	150,000.00
11-Feb-2002	#66 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
15-Feb-2002	#67 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
8-Mar-2002	#71 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	200,000.00
10-Apr-2002	#80 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
12-Jun-2002	#85 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	100,000.00
12-Jun-2002	#86 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
11-Jul-2002	#91 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	300,000.00
11-Jul-2002	#92 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	500,000.00
11-Jul-2002	#65 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	200,000.00
23-Oct-2002	#49 BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	100,000.00
26-Nov-2002	#129 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	572,876.00
29-Nov-2002	#107 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	500,000.00
5-Dec-2001	#36 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	280,000.00
5-Dec-2001	#37 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	260,000.00
20-Mar-2003	#130 /BRH	Sec. Privé du President	#30-338/ VJLS	150,000.00
5-Dec-2001	#38 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	240,000.00
25-Jan-2002	#60 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	470,000.00
25-Jan-2002	#61 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	450,000.00
25-Jan-2002	#62 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	380,000.00
26-Feb-2002	#69 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	562,000.00
16-Jul-2002	#93 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	645,465.00
23-Aug-2002	#101 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	300,000.00
23-Aug-2002	#102 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	562,000.00
16-Sep-2002	#103 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	600,000.00
24-Oct-2002	#28 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	200,000.00
22-May-2002	#46 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	645,465.00
24-Jan-2002	#59 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	250,000.00
23-Aug-2002	#100 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	645,465.00
30-Sep-2002	#104 /BRH	-----	#30-338/ VJLS	700,000.00
Total				12,478,271.00 USD

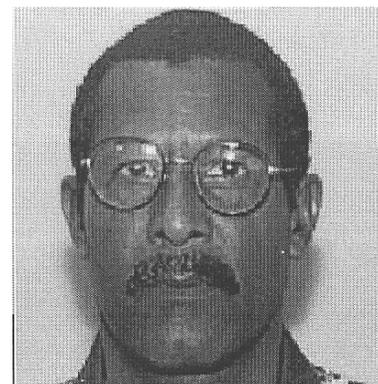
Il ressort donc, que VJLS Computer Services & Accessoires est une organisation privée financée intégralement au moyen de fonds tirés du Trésor Public. Les capitaux détournés au profit de cette société sont utilisés à des fins personnelles. A cet égard, nous avons pu retracer certaines personnes physiques et morales auxquelles sont destinées des sommes considérables. Ces personnes constituent un réseau. Elles sont souvent les mêmes à bénéficier des prélèvements effectués sur les comptes des autres organisations suspectes qui seront traitées dans le chapitre II.

Nous constatons que la VJLS Computer Services & Accessoires représente l'un des plus grands bailleurs de fonds pour la Fondation Aristide pour la Démocratie, l'Université Professionnelle et Technique et La Fanmi Se Lavi. En effet, le financement de la VJLS à la Fondation Aristide pour la Démocratie s'élève à **5, 936,000.00 Gdes** et **150,000.00 USD**. VJLS a alloué **17, 500,000.00 Gdes** à l'Université Professionnelle et Technique. Il convient de rappeler que la VJLS, elle-même, ne tire pas ses ressources des ses fonds propres mais qu'elles proviennent des ressources publiques, soient les montants : **72, 744,569.99 Gdes** et **12, 478,271.00 USD**. Par ailleurs, l'utilisation de ces fonds par la VJLS nécessite une investigation plus poussée en vue de déterminer l'opportunité de ces des décaissements ; cette démarche est aussi valable pour les fonds encaissés par VJLS. Par exemple, **2, 186,623.39 USD** transférés sur l'étranger en une journée, le 28 janvier 2002. Nous devons rappeler également le prélèvement de **1, 000,000.00 USD** et **1, 500,000.00 Gdes** au bénéfice du sieur Amazan Jean Guyves en date du 18 septembre 2002. De plus, les enquêtes ont révélé et confirmé la non existence physique et légale de cette société commerciale dénommée VJLS Computer Services & Accessoires. Compte tenu de ces considérations, il parait évident que la VJLS est une organisation créée dans le but de recycler des capitaux d'origine illicite.

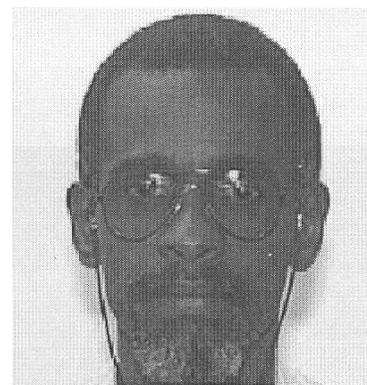
1.2.-SOCOL S.A.

Cette entreprise est une Société de Construction et de Logement, SOCOL S.A. Le siège social de SOCOL S.A. est le # 42, rue Faustin, Canapé vert. L'adresse postale se trouve à Claircine 15 ou 16 #5. Elle est administrée par un conseil de trois membres : JACQUES Charles Albert, JEAN BART Charles Henry, CINTRA Daisy Iris Pérez.

Nom : Jacques
Prénom : Charles Albert
Date de Naissance : 23 janvier 1945
NIF # : 003-181-870-5
Adresse : 4, Rue Pinta, Delmas 19, P-au-P
Téléphone : 246-4764
Statut Matrimonial : Marié
Profession : Ingénieur
Employeur : SOCOL S.A.



Nom : Jean Bart
Prénom : Charles Henry
Date de Naissance : 21 juin 1954
NIF # : 003-034-648-8
Adresse : La Réserve, Thomassin 32
Téléphone : 255-9251
Statut Matrimonial : Marié
Employeur : SOCOL S.A.



Nom : Cintra
Prénom : Daisy Iris Pérez
Date de Naissance : 28 novembre 1957
Lieu de naissance : Cuba
Nationalité : Cubaine
NIF # : 004-149-769-8
Adresse : #5, Ruelle Chrétien
Téléphone :
Statut Matrimonial : Célibataire



Employeur : SOCOL S.A.

Le compte #600-1699, ouvert le 5 mai 2003 au nom de SOCOL S.A., domicilié à la B.P.H., est crédité de plus de **120, 000,000.00 Gdes**, de mai 2003 à décembre 2003. La plupart de ces dépôts sont faits au moyen de chèques CBL, c'est-à-dire, chèques tirés sur les Banques Locales. Les faits évoqués et démontrés antérieurement laissent présumer que les chèques CBL encaissés par SOCOL S.A. sont tirés de la Banque Centrale (BRH). Nous savons du moins que les **9, 100,000.00 Gdes** crédités le 13 décembre 2003 sur le compte #600-1699 proviennent d'un chèque #24439 émis par le Bureau du Premier Ministre, en date du 12 décembre 2003, à l'ordre de SOCOL S.A. et tiré du compte #111240665 de la Primature domicilié à la Banque de la République d'Haïti. De même, les **12, 000,000.00 Gdes** déposés le 31 décembre 2003 proviennent du chèque #26235, tiré du même compte de la Primature et émis le 30 décembre 2003 en faveur de SOCOL S.A. Nous présentons une liste partielle des dépôts réalisés par SOCOL S.A. sur son compte #600-1699, domicilié à la Banque Populaire Haïtienne, au cours de l'année 2003.

Date	Montant en Gdes
05-05-03	840,000.00
07-05-03	500,000.00
21-05-03	5, 000,000.00
11-07-03	1, 000,000.00
18-07-03	4, 000,000.00
06-08-03	21, 000,000.00
09-09-03	20, 000,000.00
10-10-03	2, 500,000.00
16-10-03	1, 000,000.00
31-10-03	3, 000,000.00
12-11-03	2, 000,000.00
05-12-03	33, 000,000.00
13-12-03	9, 100,000.00
31-12-03	12, 000,000.00
31-12-03	<u>6, 000,000.00</u>
TOTAL	120, 940,000.00 Gdes

Au regard de ces opérations bancaires, il est incontestable que SOCOL S.A. est un géant financier à la dimension de VJLS Computer Services & Accessoires. Ces entreprises bénéficient de la complicité existant entre leurs dirigeants, et ceux qui ont la responsabilité d'assurer une gestion saine et efficace des ressources publiques. Ils constituent un vaste réseau oeuvrant pour le compte d'un groupe de hauts fonctionnaires de l'Etat, membres fondateurs ou affiliés à la Fondation Aristide pour la Démocratie et qui entretiennent des relations d'affaires avec Ricardo Sanon. Ce dernier ainsi que les entreprises qu'il dirige constituent le sujet du second chapitre du présent rapport.

CHAPITRE II

Ricardo Sanon, ses Entreprises et ses Associés

SECTION I

- 1.-Identification de Ricardo Sanon
- 2.-Existence, Fonctionnement et Performance Financière des Entreprises
 - 2.1.-SID S.A.
 - 2.2.-SE PA'N PROVISIONS ALIMENTAIRES
 - 2.2.1.-Les comptes bancaires de Se Pa'n Provisions Alimentaires
 - 2.3.-QUISQUEYA STORE
 - 2.3.1.- Les comptes bancaires de Quisqueya Store
 - 2.4.-K-DO S.A.
 - 2.4.1.-Les comptes bancaires de K-DO S.A.

SECTION II

- 1.-Analyse des transactions bancaires sur les comptes utilisés
- 2.-Les comptes personnels de Ricardo Sanon
- 3.-Nature et Provenance des fonds
- 4.-Autres sources de financements

SECTION III

- 1.-Bénéficiaires des retraits
 - 1.1.-Les Personnes morales
 - 1.2.-Les Personnes physiques
 - 1.3.-Les Virements
- 2.-Les Associés de Ricardo Sanon
 - 2.1.-Les Membres fondateurs et actionnaires de SID S.A.
 - 2.1.1.-Gualbert François Guillaume
 - 2.1.1.1.-Les comptes de Gualbert François Guillaume
 - 2.1.2.-Cathiana André Paul
 - 2.1.2.1.-Les comptes de Cathiana André Paul
 - 2.1.3.-Guy Vensonne PAUL
 - 2.1.4.-Petit Berthe Guillaume
 - 2.2.-Les Cosignataires de compte et Gérants de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store
 - 2.2.1.-Gérants et Cosignataires de Se Pa'n Provisions Alimentaires
 - 2.2.1.1.-Prosper Gina
 - 2.2.1.2.-Paul Presler
 - 2.2.1.3.-Petit Jonas
 - 2.2.1.4.-Harry Bien-Aimé et Café Eden
 - 2.2.2.-Gérants et Cosignataires de Quisqueya Store

SECTION IV

- 1.-Considérations Particulières

[1.1.-Relation entre Quisqueya Store et COCSOBFO](#)

[1.2.-Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie \(COCSOBFO\)](#)

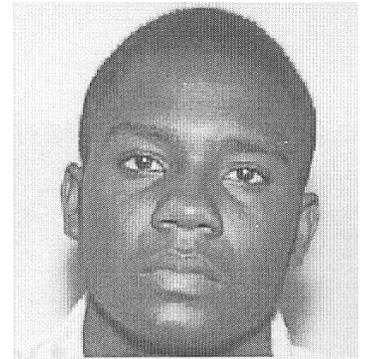
[2.-Liste partielle des personnes impliquées dans l'affaire Ricardo Sanon](#)

SECTION I

1.-Identification de Ricardo Sanon

Les renseignements obtenus de différentes institutions, notamment la Direction Générale des Impôts et les banques, confirment l'identité de Ricardo Sanon déclinée ci-après.

Nom	: Sanon
Prénom	: Ricardo
Date de naissance	: 22 novembre 1977
Age	: 27 ans
NIF	: 004-011-782-8
Lieu de naissance	: Marigot, Haïti
Adresse	: Delmas 75
Téléphone	: 510-3569
Etat matrimonial	: Célibataire
Numéro passeport	: S/O
Profession	: Etudiant
Employeur	: SID S.A., K-DO S.A., Quisqueya Store, Se Pa'n Provisions Alimentaires
Dernier poste occupé	: Président Directeur Général
Salaire Mensuel	: S/O
Salaire Annuel	: S/O
Nom de la Mère	: Henry Ritha



2.-Existence, Fonctionnement et Performance Financière des Entreprises

Les données disponibles à date, reçues des différentes institutions financières, attestent l'existence de trois entreprises dirigées par Ricardo Sanon et une Société Anonyme dont il est le Vice Président. Une correspondance datée 17 novembre 2004 (Réf. UCREF/DG/04-867), adressée à la Direction Générale des Impôts (DGI), concernant la situation fiscale de ces sociétés commerciales et de leurs dirigeants, est restée jusqu'ici sans réponse. Plusieurs comptes bancaires sont ouverts dans les livres comptables des banques au nom de ces Sociétés commerciales dénommées : **SID S.A., Se Pa'n Provisions Alimentaires, Quisqueya Store et K-DO S.A.**

2.1.-SID S.A.

La Société Anonyme dénommée Société d'Importation et de Distribution S.A. (SID S.A.) a pour objet principal l'importation, l'exportation, la vente en gros ou en détail de produits alimentaires. Son Siège Social est fixé à Port-au-Prince et son capital

social est de cent mille gourdes
(100,000.00 Gdes).

Les Actionnaires et membres fondateurs sont :

1.-Berthe Petit Guillaume	Président	NIF: 003-298-869-5
2.-Ricardo Sanon	Vice President	NIF: 004-011-782-8
3.-Cathiana André Paul	Secrétaire	NIF: 006-177-219-6
4.-Gualbert F.Guillaume	Trésorier	NIF: 003-608-081-2
5.-Guy Vensonne Paul	Trésorier Adjoint	NIF: 006-628-247-9

Berthe Petit Guillaume et Guy Vensonne Paul en sont les cosignataires des chèques.

Le 6 août 2003, SID S.A. a ouvert un Dépôt A Terme (D.A.T. #4420) au capital de cent soixante mille quatre-vingt dollars américains (160,080.00 USD) à la Banque Populaire Haïtienne pour une durée de 12 mois. Cette Société est aussi détentrice d'un compte courant # 16600182889 à la Banque Nationale de Crédit (B.N.C.) au montant de vingt cinq mille gourdes (25,000.00 Gdes), valeur représentant le quart de son capital social.

2.2.-SE PA'N PROVISIONS ALIMENTAIRES

Entreprise individuelle, enregistrée au No 28099004600/1647, elle est immatriculée fiscalement au NIF # 091-56-669, et patentée # B-1769-306, dont le secteur d'activité est le Commerce de détails. Ses adresses sont

- 1 : #40B rue Lamare ;
- 2 : #19 rue du Quai ; Téléphone 510-0636/510-7461 ;
- 3 : #65 rue des Césars ;
- 4 : #12 rue Louverture, Pétiion Ville.

Les gérants de cette société commerciale sont Ricardo Sanon, Yvon Charles, Gina Prosper, Harry Bien-Aimé et Jonas Petit.

Pour l'exercice fiscal 2000-2001, la résidence commerciale de Se Pa'n Provision Alimentaires était, Rue Louverture #12, Pétiion Ville, juridiction où a été délivré le certificat de patente. Des vérifications effectuées par des agents de l'UCREF autour des adresses mentionnées ci-dessus révèlent l'inexistence de cette société commerciale dûment enregistrée à la D.G.I., et détentrice de neuf comptes bancaires domiciliés dans trois banques locales. Il est important de souligner, que l'un des actionnaires MH Bien-Aimé continue à vaguer à ses activités au local sis au # 19 de la rue du Quai. Toutefois, ce magasin a changé de dénomination et est connu sous le nom de Flocon Neige.

2.2.1.-Les comptes bancaires de Se Pa'n Provisions Alimentaires

Tableau III.- Les comptes bancaires de Se Pa'n Provisions Alimentaires

Compte	Ouverture	Type	Statut	Banque	Monnaie	Solde
00279020	16/05/01	C/C	Bloqué	Socabank	Gdes	5,569.10
600-1671	12/11/02	C/C	Bloqué	BPH	Gdes	135,536.48
600-1603		C/C	Fermé	BPH	Gdes	0.00
1011-00442012		C/C	Bloqué	Unibank	Gdes	2,058.60
Total					Gdes	143,164.18

#07572062	16/05/02	C/C	Bloqué	Socabank	USD	237.94
#30-341		C/C	Fermé	BPH	USD	0.00
#30-379		C/C	Bloqué	BPH	USD	79,147.07
#1012-00483996	2/08/01	C/C	Fermé	Unibank	USD	503.00
#1012-00442036	14/03/01	C/C	Fermé	Unibank	USD	0.00
Total					USD	79,888.01

2.3.-QUISQUEYA STORE

Cette Société Commerciale, immatriculée fiscalement au No 000-410-397-9, est située au # 47 rue Waag, téléphone 221-3504 et située à Shodecosa, Parc Mews, Building #27. Son propriétaire est Ricardo Sanon.. Son Secteur d'activité est le Commerce de détails.

2.3.1.- Les comptes bancaires de Quisqueya Store

Tableau IV.- Les comptes bancaires de Quisqueya Store

Compte	Ouverture	Type	Statut	Banque	Monnaie	Solde
#600-1730	31/12/03	C/C	Bloque	BPH	Gdes	5,688,599.63
#30-394	20/03/03	C/C	Bloqué	BPH	USD	88,003.81
#4458	12/01/04	DAT	Fermé	BPH	USD	0.00
#4459	13/01/04	DAT	Fermé	BPH	USD	0.00

Le Dépôt À Terme (DAT) #4458 a été ouvert le 12 janvier 2004 avec un capital initial de **500,000.00 USD** et le DAT # 4459, le 13 janvier 2004, au montant de **160,000.00 USD**. Le 19 mars 2004, ces deux DAT ont été fermés avant la date de maturité. Le montant total correspondant aux capitaux additionnés des intérêts a été crédité sur le compte # 30-398 de K-DO S.A.

2.4.-K-DO S.A.

Cette Société Anonyme est enregistrée au #**28514009400/1673**, le siège social se trouve au #49, rue Waag. Elle est fondée par Ricardo Sanon, Cathiana André Paul et Guy Vensonne Paul, tous trois membres fondateurs et Actionnaires de la Société Anonyme SID S.A. Le Conseil d'Administration est composé de Ricardo Sanon, Président ; Cathiana André Paul, Secrétaire ; et Guy Vensonne Paul, Trésorier.

Les Actionnaires cosignataires des chèques sont Ricardo Sanon, Guy Vensonne Paul et Roosevelt Lerebourgs, ce dernier est identifié fiscalement au No 003-053-430-8. Deux des trois signatures sont obligatoires. Il est à signaler que Mme Berthe G. Petit est aussi Actionnaire de ladite Société.

2.4.1.-Les comptes bancaires de K-DO S.A.

Tableau V.-Les comptes bancaires de KDO S.A

Compte	Ouverture	Type	Statut	Banque	Monnaie	Solde
#600-1698	02/05/03	C/C	Bloqué	BPH	Gdes	7,838.00
#1011-00537938		C/C	Bloqué	Unibank	Gdes	3,834.30
Total					Gdes	11,672.30

#30-398	02/05/03	C/C	Bloqué	BPH	USD	10,809.00
#1012-00537946		C/C	Bloqué	Unibank	USD	1,617.69
Total					USD	12,426.69

SECTION II

1.-Analyse des transactions bancaires sur les comptes utilisés

L'analyse des relevés de comptes et de certaines pièces justificatives afférentes aux dépôts a permis de constater que les comptes ont enregistré des transactions très importantes de dépôts en espèces en violation flagrante de l'article 2.1.2 de la loi du 21 février 2001. Les opérations prises en compte dans l'analyse des comptes bancaires sont celles couvrant la période du 22 février 2001 à février 2005.

Nous présentons ci-dessous un graphique illustrant les flux financiers en gourdes de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store pour la période considérée dans notre analyse. En abscisse sont placés les numéros des comptes et leurs détenteurs ; en ordonnée, nous avons les montants des dépôts effectués sur une base annuelle. Ce graphique est suivi d'un tableau détaillé pour les six (6) comptes courants en dollars américains de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store présentant le volume et l'importance des dépôts.

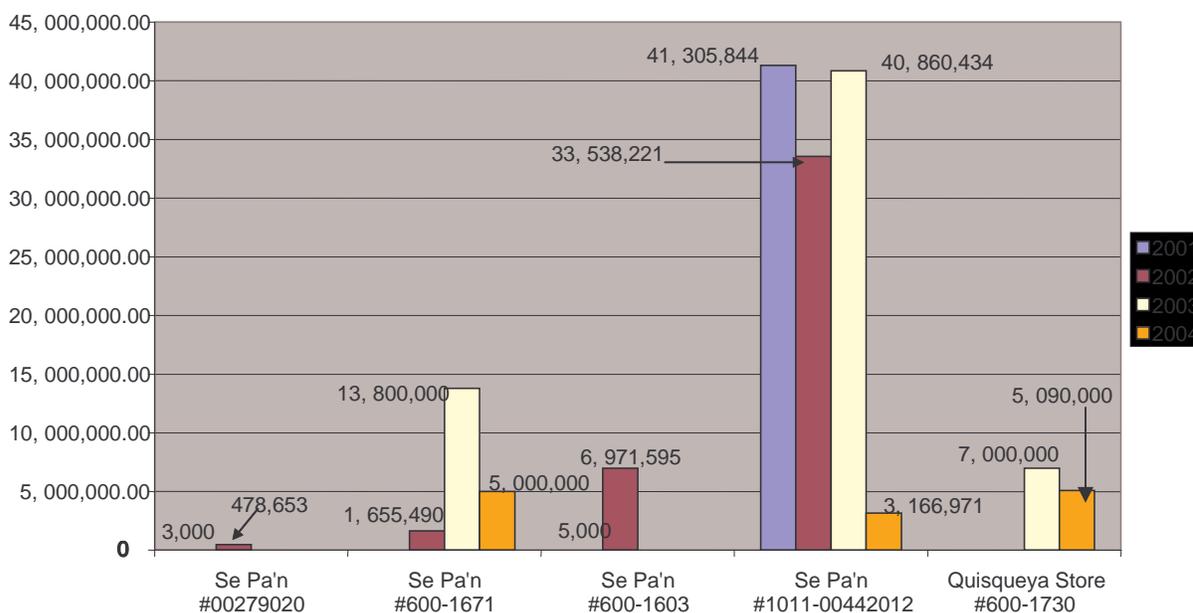


Figure 0.- Graphique des dépôts annuels en gourdes de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store

Compte	Se Pa'n Provisions Alimentaires					Quisqueya Store				Total	
	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Jan	Fev	Mars	Avril		Mai
Febrer 2001											
Mars 2001	\$700,000.00							\$24,918.15			
Abril 2001								\$1,278,287.00			
Mai 2001								\$947,788.50			
Jun 2001								\$527,873.82			
Julio 2001								\$89,982.70			
Ago. 2001	\$1,202,000.00							\$49,500.00			
Sept. 2001	\$100.00	\$1,000.00						\$95,388.00			
Octubre 2001	\$2,312,000.00										
Nov. 2001	\$1,142,000.00							\$29,000.00			
Dic. 2001								\$70,257.57			
Total 2001	\$4,957,900.00	\$1,000.00						\$2,712,148.77			\$7,570,708.77
Janvier 2002								\$29,000.00			
Febrer 2002		\$7,437,840.00						\$47,000.00			
Mars 2002	\$99,538.25							\$44,673.42			
Abril 2002		\$200,000.00						\$27,248.00			
Mai 2002		\$200,210.00						\$97,120.00			
Jun 2002								\$29,480.00			
Julio 2002								\$400.00			
Ago. 2002		\$7,250,000.00				\$700,000.00		\$99,500.00			
Sept. 2002		\$7,250,000.00				\$9,900.47		\$95,288.20			
Oct. 2002			\$1,490,144.43			\$3,800.50		\$77,884.00			
Nov. 2002						\$93,228.24		\$10,000.00			
Dic. 2002						\$20,000.00		\$71,040.00			
Total 2002	\$99,538.25	\$4,400,840.00	\$1,490,144.43			\$234,918.21		\$971,883.92			\$7,010,418.19
Janvier 2003						\$1,288.25		\$51,082.75			
Febrer 2003						\$40,207.50		\$29,822.32			
Mars 2003			\$1,200,000.25			\$15,725.70		\$47,473.77		\$999,250.00	
Abril 2003						\$35,288.00		\$41,907.25		\$279,862.75	
Mai 2003			\$50,000.00			\$80,518.43		\$84,373.87		\$947,902.25	
Jun 2003								\$9,832.00		\$5,841.00	
Julio 2003						\$99,420.00		\$27,700.00		\$734,940.00	
Ago. 2003								\$32,181.30		\$927,348.00	
Sept. 2003						\$30,000.00		\$97,173.81		\$837,914.48	
Oct. 2003			\$100,000.00			\$50,000.00		\$109,480.75		\$900,000.00	
Nov. 2003			\$97,870.57			\$95,000.00		\$99,170.62		\$397,480.00	
Dic. 2003			\$70,250.00			\$50,828.37		\$82,927.37		\$290,000.00	
Total			\$1,962,720.63			\$994,480.22		\$758,005.81		\$3,588,748.29	\$8,402,198.19
Janvier 2004			\$620,000.00			\$84,795.70		\$48,136.00		\$1,296,181.97	\$2,052,762.67
Grand Total											\$23,038,114.78

Un tel modèle de flux financier n'est pas conforme à celui d'une entreprise individuelle classique comme Se Pa'n Provisions Alimentaires ou Quisqueya Store. Or, une entreprise est, par définition, une cellule économique dont l'objectif est la création de richesse. Ce que nous observons dans le cas de ces deux Sociétés Commerciales, c'est que la richesse existe bien avant la création de ces entreprises.

En général, les dépôts qu'une Société Commerciale effectue à la banque représentent les recettes de la journée ou celles réalisées au cours d'une période déterminée. Le volume et la fréquence des dépôts sont fonction de la taille et/ou de la performance de l'entreprise. Il est certain que cet afflux de liquidités constaté dans le tableau précédent ne reflète pas la situation financière réelle de ces entreprises. Il serait souhaitable Magistrat, que ces sociétés puissent vous soumettre leurs états financiers.

En effet, de mars à décembre 2001, a été déposé sur deux comptes bancaires de Se Pa'n Provisions Alimentaires, la faramineuse somme de **7, 569,738.77 USD**, dont **5, 057,580.00** sur le compte: # 0757062 domicilié à la Socabank et **2, 512,158.77** sur le compte #1012-00442036 domicilié à la Unibank. Au cours de la même période, soit mars à décembre 2001, les dépôts en gourdes de Se Pa'n Provisions Alimentaires totalisent **41, 313,843.93 Gdes** dont **41, 305,843.93** sur le compte #1011-00442012 domicilié à la Unibank.

La masse de dépôts par mois dénote qu'il s'agirait d'une entreprise réalisant des profits gigantesques, **1, 078,351.00 USD** en avril, **1, 248,500.00 USD** en août, **2, 012,500.00 USD** en octobre et **1, 167,900.00 USD** en novembre.

Certains crédits paraissent anormaux et suspicieux. En effet, le 10 octobre 2001, le compte #07572062, domicilié à la Socabank, a été crédité de **1, 400,000.00 USD** et de **800,000.00 USD** le 6 décembre 2001. Le compte #1011-00442012 en gourdes et le compte #1012-00483996 en dollars américains enregistrent également des transactions douteuses. Nous avons considéré les dépôts suivants :

1, 824,895 Gdes le 10 avril, USD le 5 mai	114,837.39 USD le 3 avril	162,017.00
930,000 Gdes le 11 avril, USD le 8 mai	779,166.66 USD le 12 avril	82,858.70
608,265 Gdes le 12 avril, USD le 14 mai	166,666.67 USD le 19 avril	28,941.29
613,425 Gdes le 17 avril USD le 16 mai	166,666.67 USD le 2 mai	93,700.00

En 2002, l'entreprise Se Pa'n Provisions Alimentaires a maintenu sa rentabilité : c'est qu'en effet, **7, 010,418.34 USD** et **42, 643,958.97 Gdes** sont déposés sur ses comptes bancaires.

L'analyse minutieuse du compte #30-341 montre que **1, 477,840.00 USD** y ont été déposés en trois versements au mois de février : soit **500,000.00** le 1^{er} février, **415,840.00** et **562,000.00** le 28 février. En août 2002, le même compte a été crédité de **1, 051,000.00 USD** dont **525,500.00** le 20 août et **525,500.00** le 21 août. Un crédit de **1, 200,091.65 USD** est passé le 17 septembre.2002. Le 23 octobre 2002, le compte #30-341 a été vidé. Sa balance, la somme de **1, 450,145.43 USD** est utilisée à ouvrir le compte #30-379.

Le 18 mars 2003, en une seule transaction, le compte #30-379 a été crédité à nouveau de la rondelette somme de **1, 309,609.26 USD** et de **623,650.00 USD** le 14 janvier 2004. Les **623,650.00 USD** proviennent de l'Administration Générale du Palais National par chèque #2363 tiré sur le compte #111004524 domicilié à la Banque de la République d'Haïti (B.R.H.).

Le schéma des mouvements passés aux comptes de Se Pa'n Provisions Alimentaires est identique à celui de Quisqueya Store, dont les activités auraient débuté en 2003. En effet, de mars à décembre 2003, le compte #30-394 a enregistré **3, 566,040.29 USD** de dépôt et **1, 296,181.57 USD** en janvier 2004.

En mars 2001, **906,250.00 USD** ont été déposés sur le compte #30-394. De cette somme, **800,000.00 USD** ont été décaissés par le Secrétariat privé du Président de la République, le 17 mars 2003.

Le 9 janvier 2004, l'Administration Générale du Palais National a émis un chèque (#2362) d'un montant de **725,700.00 USD** à l'ordre de Quisqueya Store. Le 20 août 2003, **421,044.00 USD** ont été crédités au compte #30-394. Ce montant représente le capital additionné des intérêts d'un Dépôt A Terme (DAT# 4398), ouvert le 10 juin 2003 avec le montant de **417,500.00 USD** et fermé le 20 août 2003 avant la date de maturité. Les **417,500.00 USD** ont été tirés du compte #30-394. En date du 21 octobre 2003, **500,000.00 USD**, provenant de l'Administration Générale du Palais National, sont versés sur ce compte.

2.-Les comptes personnels de Ricardo Sanon

Les comptes personnels de Ricardo Sanon sont au nombre de trois (3) et domiciliés dans trois (3) banques par rapport aux correspondances reçues, hormis la B.N.C. qui n'a donné aucune suite aux correspondances qui lui ont été adressées à cet effet. Nous devons souligner que les mouvements passés sur ces comptes ne sont pas en corrélation avec le profil de riche d'homme d'affaires projeté par Ricardo Sanon, eu égard aux transactions effectuées sur ses comptes commerciaux. A la lumière de ce qui précède, il paraît évident que Ricardo Sanon n'est pas le propriétaire authentique de ces entreprises et de surcroît n'est pas celui qui assure le financement. Ci-après les comptes personnels de Ricardo Sanon.

Compte	Date	Type	Statut	Banque	Monnaie
Solde					
	D'ouverture				
#0102201502793238	4/06/01	C/E	Bloqué	Unibank	Gdes
2,564.21					
#120-591	-----	C/E	-----	B.P.H.	USD

#30212757	21/12/00	C/E	-----	Sogebank	Gdes

3.-Nature et Provenance des fonds

Les analyses des transactions antérieures nous amènent à conclure que les capitaux alimentant les comptes de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store ne proviennent pas de transaction commerciale, par conséquent ne revêtent aucun caractère commercial. Les fonds servant à alimenter ces entreprises proviennent d'une même source : le Trésor Public. Plusieurs chèques libellés à l'ordre de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store sont tirés de la B.R.H. où sont établis les comptes des institutions publiques. Ces chèques sont émis par :

- Le Secrétariat Privé du Président de la République, détenteur du compte # 11100110330
- L'Administration Générale du Palais National, détenteur du compte # 111004524
- Le Bureau du Premier Ministre, détenteur du compte # 111240665

Ces trois institutions constituent la principale source de financement des sociétés gérées par Ricardo Sanon. Soulignons que le sieur Fritz Denis a été l'Administrateur en chef du Palais National et consignateur des chèques émis à l'ordre de Quisqueya Store et Se Pa'n Provisions Alimentaires. Nous devons également attirer l'attention du magistrat sur la nommée Ginette Ceant, Secrétaire au niveau du Secrétariat Privé du Président de la République.

Tableau VII.- Décaissements partiels du Palais National et la Primature en faveur de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store

<u>Date</u>	<u>Chèque</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Compte/Bénéficiaire</u>
	Montant en USD		
17/03/03	#125 800,000.00	Séc.Privé de Président	#30-394/Quisqueya S.
09/01/04	#2362 725,700.00	Adm. Gle Palais Nal	#30-394/Quisqueya S.
21/10/03	#2196 500,000.00	Adm. Gle Palais Nal	#30-394/Quisqueya S
09-01-04	#2363 623,650.00	Adm. Gle Palais Nal	#30-379/Se Pa'n
21-10-03	#2195 165,000.00	Adm. Gle Palais Nal	#30-379Se Pa'n
Total			2,
814,350.00			

Tableau VIII.- Décaissements partiels du Palais National et la Primature en faveur de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store (suite)

<u>Date</u>	<u>Chèque</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Compte/Bénéficiaire</u>	
<u>Montant en Gdes</u>				
09/01/04	#57066	Fonct. Palais Natl	#600-1730/Quisqueya S.	3,
000,000.00				
30-12-03	#26225	Bureau du Premier M	#600-1730/Quisqueya S.	7,
000,000.00				
23-01-03	#57611	Fonct. Palais Natl	#600-1671/Se Pa'n	7,
000,000.00				
Total				17,
000,000.00				

4.-Autres sources de financements

La Fondation Aristide pour la Démocratie et VJLS Computer Services & Accessoires ont aussi contribué à alimenter les comptes de Se Pa'n Provision Alimentaires et Quisqueya Store. En effet, en 2002, VJLS Computer Services et Accessoires a décaissé **1, 749,147.00 USD** en faveur de Se Pa'n Provisions Alimentaires et **525,502.95 USD** à Ricardo Sanon personnellement, comme le montre le tableau IX.

Le 9 décembre 2003, **290,000.00 USD** sont virés du compte #30-401 de la Fondation Aristide pour la Démocratie à celui de Quisqueya Store (#30-394). Le 17 juillet 2003, **134,649.00 USD** ont été versés par la Fondation Aristide - Magasin à Quisqueya Store. Le 18 juillet 2003, un chèque de **500,000.00 Gdes** a été émis par la Fondation Aristide pour la Démocratie à l'ordre de Quisqueya Store. Un autre chèque de **420,000.00 Gdes**, daté 17 juillet 2003, a été émis par la Fondation Aristide pour la Démocratie au bénéfice de Se Pa'n Provisions Alimentaires.

Quisqueya Store a reçu, en date du 11 novembre 2003, un chèque (#0128) au montant de **200,000.00 USD**, émis par DIGITEK AUDIO COMMUNICATIONS S.A, situé à Pétion Ville, téléphone 401-1075, B.P. 16137.

Tableau IX.- Décaissement de VJLS en faveur de Se Pa'n et Ricardo Sanon

<u>Date</u>	<u>Transaction</u>	<u>Compte débité</u>	<u>Bénéficiaire</u>
<u>Montant en USD</u>			
4-09-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Se Pa'n Prov. Alimentaires
	150,000.00		
28-02-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Se Pa'n Prov. Alimentaires
	562,000.00		
21-08-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Se Pa'n Prov. Alimentaires
	525,500.00		

14-02-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Se Pa'n Prov. Alimentaires	
	500,000.00			
20-08-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Ricardo Sanon	
	525,502.95			
22-03-02	Débit Mémo	30-338/VJLS	Se Pa'n Prov. Alimentaires	
	12,647.00			
Total				2,
274,649.95				

-

SECTION III

1.-Bénéficiaires des retraits

Les pièces justificatives afférentes aux retraits permettent de retracer certains bénéficiaires de chèques ou autres types de prélèvement effectués sur les comptes. Les bénéficiaires sont repartis en deux catégories : les personnes morales et les personnes physiques.

1.1.-Les Personnes morales

Elles sont classées en deux groupes :

- Les institutions : la Fondation Aristide pour la Démocratie et l'Université Professionnelle et Technique (U.P.T.).
- Les entreprises : la Aciérie D'Haïti, Trujillo and Son's Inc., DG International Services Ltd, Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie (COCSOBFO), K-DO S.A.

Tableau X.- Valeurs prélevées des comptes de Quisqueya Store, Se Pa'n Provisions Alimentaires et encaissées par les entreprises bénéficiaires

<u>Date</u>	<u>Transaction</u>	<u>Compte débité</u>	<u>Bénéficiaire</u>
Montant USD			
21-03-03 150,000.00	Débit Mémo	30-394/Quisqueya S.	Aciérie d'Haïti
01-04-03 297,180.00	Débit Mémo	30-394/Quisqueya S.	Aciérie d'Haïti
Total		30-394/Quisqueya S.	Aciérie d'Haïti
447,180.00			
18-03-03 992,729.43	Débit Mémo	30-379/Se Pa'n	Trujillo & Son's Inc.
28-05-03 123,930.00	-----	30-394/Quisqueya S.	Trujillo & Son's Inc.
13-11-02 100,000.00	Virement	30-379/Se Pa'n	Trujillo & Son's Inc.
24-03-03 15,000.00	Virement	30-379/Se Pa'n	Trujillo & Son's Inc.
26-03-03 21,000.00	Virement	30-379/Se Pa'n	Trujillo & Son's Inc.

Total **Trujillo & Son's Inc. 1,**
251,659.43

01-04-03	Débit Mémo	30-394/Quisqueya S.	DG Intl Services
183,850.00			
17-12-03	Transfert	30-394/Quisqueya S.	Emerald Point Ltd.
<u>70,000.00</u>			

- Trujillo & Son's Inc. a particulièrement attiré notre attention pour deux raisons :

- 1) Le flux de capitaux transféré sur le compte #30-266 de Trujillo & Son's Inc. par Quisqueya Store et Se Pa'n Provisions Alimentaires, soit un total de : **1, 251,659.43 USD**
- 2) Le compte # 30-266 de Trujillo & Son's Inc. à la B.P.H. qui a reçu ces transferts a été vidé. Le solde dudit compte a été crédité au compte d'un particulier en la personne de ROSENBERG Marie Lourdes. Ce mouvement bancaire est concomitant à l'enquête diligentée contre Se Pa'n Provisions Alimentaires (compte #30-379) et Quisqueya Store (compte #30-394).

Une correspondance a été adressée au cabinet d'instruction en vue de l'obtention d'une ordonnance autorisant l'UCREF à recueillir auprès des entreprises concernées les pièces justificatives afférentes aux transactions qui auraient occasionné ces décaissements de fonds en leur faveur.

1.2.-Les Personnes physiques

Nous avons retracé certaines des personnes physiques ayant reçu des valeurs matérielles tirées des comptes de K-DO S.A., Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. Il s'agit entre autres de :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>NIF</u>	<u>Montant USD</u>	<u>Montant</u>
Gdes				
BELIARD	Fred		50,000.00	
CEANT	Jean Henry	003-000-397-1	718,000.00	5,
500,440.00				
JOSEPH	Figaro	003-062-468-1	10,000.00	
MISTHELSON	Valérie		5,000.00	

- **Tableau XI.- Détail des transactions**

<u>Bénéficiaire</u>	<u>Montant</u>	<u>Date</u>	<u>Compte Débité</u>
Transaction			
Joseph Figaro	10,000.00 USD	02-03-04	#30-398/K-DO S.A
Chèque #5			

Valérie Misthelson Transfert	5,000.00 USD	08-09-03	#30-398/K-DO S.A
Beliard Fred Virement	50,000.00 USD	18-02-04	#30-379/se Pa'n
Céant Jean Henry Chèque #8	40,000.00 USD	20-04-04	#30-398/K-DO S.A
Céant Jean Henry Chèque #6	600,000.00 USD	15-04-04	#30-398/K-DO S.A
Céant Jean Henry Chèque #4	78,000.00 USD	21-04-04	#30-394/K-DO S.A
Céant Jean Henry Chèque #2	5, 000,000.00 Gdes	21-04-04	#600-1730/Quisqueya S.
Céant Jean Henry Chèque #5	500,440.00 Gdes	30-04-04	#600-1698/K-DO S.A

Il est important de noter que le donneur d'ordre du transfert des **5,000.00 USD** à Valérie Misthelson est Ricardo Sanon. Par ailleurs, les chèques #2 et #4, au montant respectif de **5, 000,000.00 Gdes** et **78,000.00 USD**, tirés des comptes #600-1730 et #30-394 de Quisqueya Store, émis a l'ordre de Jean Henry Céant, n'ont pas été encaissés. La transaction n'a pas été finalisée.

Parallèlement, les trois autres chèques #8, #6 et #5 ont été négociés dans les banques locales. Les comptes utilisés par le sieur Jean Henry Céant pour ces trois opérations sont :

- - compte #2061000022 domicilié à la B.N.C.
- - compte # 1012004770 domicilié à la Unibank
- - compte #6900110075 domicilié à la Socabank

Aussi, convient il de préciser que le montant de six cent mille dollars américains (**600,000.00 USD**), chèque #6, destinés à Jean Henry Céant et déposés sur son compte #206100022, domicilié à la B.N.C., proviennent des DAT # 4458 et #4459 de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. Cette valeur a été virée sur le compte (#30-398) de K-DO S.A. le 19 mars 2004, suite aux instructions de Ricardo Sanon à la Banque Populaire Haïtienne. Il est opportun de souligner, que relativement aux transactions se rapportant au Notaire J H Céant, une requête a été adressée au Doyen du Tribunal Civil de 1^{er} Instance, en vue d'obtenir de l'étude Céant, toutes expéditions, d'actes, le cas échéant , et toutes informations généralement quelconque relatives à ces valeurs sus-mentionnées.

1.3.-Les Virements

Virement et débit mémo sont les deux moyens couramment utilisés pour les opérations de retrait sur les comptes de chèques de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. Peu de chèques ont été émis. Nous avons relevé plusieurs mouvements récurrents de compte à compte. Par exemple, de Quisqueya Store à Se Pa'n Provisions

Alimentaires ou K-DO S.A. et vice versa. Nous avons observé aussi d'autres virements que nous présentons dans le tableau qui suit :

**Tableau XII.- Relevé des virements de compte à compte
De novembre 2002 à mars 2004**

<u>Date</u>	<u># compte débité</u>	<u>Donneur d'ordre</u>	<u>Bénéficiaire</u>
	Montant en USD		
14-04-03	30-394	Quisqueya (1)	#30-338/VJLS
17,031.00			
12-05-03	30-394	Quisqueya	#30-379/Se Pa'n
50,000.00			
28-05-03	30-394	Quisqueya	#30-266/Trujillo (3)
123,930.00			
12-01-04	30-394	Quisqueya	D.A.T #4458
500,000.00			
13-01-04	30-379	Se Pa'n	D.A.T #4459
60,000.00			
22-01-04	30-379	se Pa'n	#30-394/Quisqueya
70,411.57			
18-02-04	30-379	Se Pa'n	#30-306/Fred Beliard
50,000.00			
19-03-04	D.A.T#4458	Quisqueya	#30-398/KDO S.A
500,000.00			
19-03-04	D.A.T#4459	Quisqueya	#30-398/KDO S.A
160,000.00			
18-06-03	30-394	Quisqueya	#30-266/Trujillo
125,100.00			
10-06-03	30-394	Quisqueya	D.A.T #4398
417,500.00			
09-12-03	30-341	Fondation A. (2)	#30-394/Quisqueya
290,000.00			
01-09-03	30-394	Quisqueya	#30-266/Trujillo
417,500.00			
28-05-03	30-394	Quisqueya	#30-266/Trujillo
123,930.00			
26-03-03	30-379	Se Pa'n	#30-266/Trujillo
21,000.00			
24-03-03	30-379	Se Pa'n	#30-266/Trujillo
15,000.00			
13-11-02	30-379	Se Pa'n	#30-266/Trujillo
100,000.00			
29-01-04	30-401	Fondation A	#30-379/#Se Pa'n
18,795.10			

<u>Date</u>	<u>#compte débité</u>	<u>Donneur d'ordre</u>	<u>Bénéficiaire</u>
08-01-04	600-1730	Quisqueya	#600-1623/COCSOBFO
	1, 500,000.00		
08-01-04	600-1730	Quisqueya	Université Prof et Tech*
	1, 500,000.00		
12-01-04	600-1730	Se Pa'n**	Université Prof et Tech*
	5, 000,000.00		

(*) Université Professionnelle et Technique

(**) Se Pa'n Provisions Alimentaires

(1) (1) Quisqueya Store

(2) (2) Fondation Aristide pour la Démocratie

(3) (3) Trujillo & Son's Inc.

2.-Les Associés de Ricardo Sanon

Ce sont les personnes ayant des relations d'affaires avec Ricardo Sanon. Ils peuvent être classés en deux groupes :

- Les membres fondateurs des Sociétés Anonymes
- Les Codirigeants des entreprises

2.1.-Les Membres fondateurs et actionnaires de SID S.A.

Outre Ricardo Sanon, ils sont au nombre de quatre les membres fondateurs de SID S.A. : Berthe Petit Guillaume, Cathiana André Paul, Gualbert F. Guillaume et Guy Vensonne Paul. En référence à l'ordonnance du Juge instructeur en date du 21 juin 2004, l'Unité Centrale de Renseignements Financiers a demandé le blocage des comptes de ces derniers. Cette décision est motivée en tenant compte des considérations suivantes : la possibilité de virer les fonds d'un compte à un autre, autrement dit la mobilité des capitaux et l'origine douteux des capitaux investis. Rappelons brièvement que les actionnaires et membres fondateurs de K-DO S.A. sont les fondateurs et actionnaires de la Société Anonyme SID S.A. Les renseignements relatifs aux finances et à l'identité de ces personnes sont consignés dans les pages suivantes :

2.1.1.-Gualbert François Guillaume

Nom : Guillaume

Prénom : Gualbert François

Date de naissance : 28 juin 1961

Age : 44 ans

NIF : 003-608-081-2

Lieu de naissance : Camp-Perrin, Haïti

Adresse 1 : 105 Prospect ST, Roosevelt N.Y, 11575, New York

Adresse 2 : #18, Jacques Premier, Delmas 31, Delmas HT 6120, Haïti
 Téléphone : 558-1793
 Numéro Passeport : HA141242

Gualbert F. Guillaume est titulaire de seize (16) comptes bancaires domiciliés dans trois banques différentes : la Sogebel (10 comptes), la Unibank (5 comptes dont deux sont fermés) et la B.P.H. (1 compte). Il est également titulaire d'une carte de crédit Sogecarte, compte #5460540116313005.

2.1.1.1.-Les comptes de Gualbert François Guillaume

Tableau XIII.- Les comptes de Gualbert François Guillaume

Compte	Date d'ouverture	Type	Statut	Banque	Monnaie	Solde au 23/11/04
#0130201500871651	15/05/96	C/E	Bloqué	Unibank	Gdes	6,402.07
#0250105100567052	20/10/04	-----	Fermé	Unibank	-----	0.00
#0250105200567076	20/10/04	-----	Fermé	Unibank	-----	0.00
#0600261503912907	26/02/03	C/E	Bloqué	Unibank	Gdes	10,325.56
#271114404	27/12/99	C/C	Bloqué	Sogebel	Gdes	16,433.16
#0371110057	-----	C/C	Bloqué	Sogebel	Gdes	15,382.73
#0028011120	11/10/04	----	Bloqué	Sogebel	Gdes	6,498.02
#000331108035	09/08/04	DAT	Bloqué	Sogebel	Gdes	2, 004,315.07
#900-00001	-----	C/C	-----	BPH	Gdes	634.15
Total					Gdes	2, 059,990.76
#0170201601023654	11/01/97	C/E	Bloqué	Unibank	USD	1,848.08
#1522103652	-----	----	-----	Sogebel	USD	-----
#1520101716	28/03/01	C/C	-----	Sogebel	USD	-----
#1530103173	-----	C/C	-----	Sogebel	USD	463.15
#001536104613	23/03/04	DAT	Bloqué	Sogebank	USD	35,987.58
#1520103753	11/10/04	C/C	Bloqué	Sogebel	USD	153.73
#1522106416	11/10/04	C/E	Bloqué	Sogebel	USD	1160.45
Total					USD	39,612.99

L'analyse de l'ensemble des comptes de Gualbert F. Guillaume a mis en évidence l'existence de six (6) comptes conjoints et des transactions multiples. Les comptes conjoints sont les suivants:

a) Comptes domiciliés à la Socabel :

#0371110057, #1530103173, DAT #001536104613, DAT #000331108035 sont utilisés conjointement par Gualbert F. Guillaume et Mario Pierre Louis. Ce dernier est identifié fiscalement au no 003-063-293-8.

b) Comptes domiciliés à la Unibank :

#0130201500871651 : compte de Gualbert F. Guillaume et Guillaume Max D.

#0170201601023654 : compte de Gualbert F. Guillaume et Guillaume Carine Cherestal.

Le compte #0170201601023654 est un compte d'épargne en dollars américains qui enregistre des opérations de dépôt et de retrait ordinaires. Le montant le plus élevé déposé sur ce compte est de **13, 750 USD** en date du 29 septembre 2004.

Sur le compte # 0130201500871651, les mouvements paraissent normaux.

Néanmoins, les comptes #0371110057, #1530103173 et les Dépôts A Terme (DAT) ont retenu notre attention, eu égard au volume des transactions et à la matérialité des valeurs. Ajoutons que les valeurs matérielles créditées sur le compte #0371110057 sont tirées sur la B.N.C. comme le montre le tableau suivant :

Année 2004	2002	2003
Nombre de chèques 12	11	10
Montant en Gdes 4, 217,125.65	1, 760,964.3	4, 287,861.16
Compte Débiteur/Provenance B.N.C	B.N.C	B.N.C
Compte Créditeur 0371110057	0371110057	0371110057

Nous présentons, ci-après, les chèques dont les montants sont les plus significatifs :

Chèque	Montant	Année
#391	1, 183,307.65 Gdes	2003
#687	829,936.20 Gdes	2004
#739	575,414.30 Gdes	2004
#775	1, 348,915.70 Gdes	2004
#922	450,000.00 Gdes	2004
#986	701,536.35 Gdes	2004

Aussi, a été identifié un chèque de **800,000 Gdes** tiré sur la Unibank. D'autre part, deux Dépôts A Terme sont ouverts dans les livres comptables de la Sogebel au nom de **Mario Pierre Louis et Gualbert François Guillaume** :

- - Un DAT en gourdes, #00331108035, ouvert le 9 août 2004 avec le capital initial de **2, 000,000 Gdes** et qui arrive à maturité le 20 décembre 2004.
- - L'autre DAT en dollars américains, ouvert le 23 mars 2004 avec le capital initial de **35,987.58 USD** et qui arrive à maturité le 21 décembre 2004.

2.1.2.-Cathiana André Paul

Nom : Paul
 Prénom : Cathiana André
 Sexe : Féminin
 Nom de jeune fille : André
 Date de naissance : 4-02-1979
 Age : 26 ans
 NIF : 006-177-219-6
 Lieu de naissance : Jacmel, Haïti
 Adresse 1 : #20, Pèlerin 6, Pétion Ville
 Adresse 2 : #502 à l'étage, Delmas 62, Rte de Delmas
 Adresse 3 : #15, Rue la Comédie, Jacmel
 Téléphone : 557-0445
 Etat matrimonial : Mariée
 Profession : Gestionnaire
 Employeur : SID S.A, K-DO S.A
 Dernier poste occupé : Secrétaire du Conseil d'Administration
 Nom de la Mère : Anne Marie Colin



Actionnaire et membre fondateur des Sociétés Anonymes SID S.A. et K-DO S.A., Cathiana André Paul est aussi secrétaire du conseil d'administration de ces deux Société par Action. Elle possède quatre (4) comptes d'épargne domiciliés dans trois banques différentes : la Sogebank, la Unibank et la Socabank.

Les mouvements passés sur ces comptes paraissent normaux, s'agissant des opérations ordinaires d'épargne et de retrait. Toutefois, certains dépôts effectués sur son compte #0270201603314568 à la Unibank, retiennent l'attention. Il s'agit, en effet, des dépôts suivants: **9,500.00 USD** déposés le 23 avril 2004 et **5,300.00 USD** crédités le 26 juin 2004. De la date d'ouverture, soit le 4 mai 2002 à décembre 2004, le compte est crédité de **37,270.00 USD**.

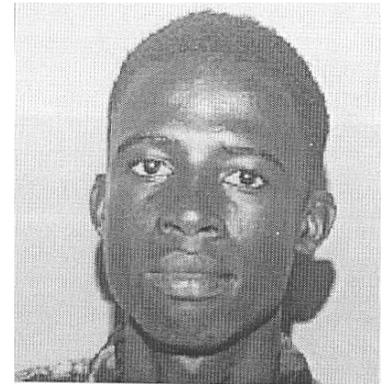
2.1.2.1.-Les comptes de Cathiana André Paul

Tableau XIV.- Les comptes de Cathiana André Paul

Compte	Date d'ouverture	Type	Statut	Banque	Monnaie	Solde au 23/11/04
#0270201503314550	4/05/02	C/E	Bloqué	Unibank	Gdes	2,428.73
#23704422	21/03/00	C/E	Bloqué	Sogebank	Gdes	5,374.31
Total					Gdes	7,803.04
#0270201603314568	4/05/02	C/E	Bloque	Unibank	USD	1,597.70
#107041653012	29/06/04	C/E	Bloqué	Socabank	USD	100.00
Total					USD	1,697.70

2.1.3.-Guy Vensonne PAUL

Nom : Paul
Prénom : Guy Vensonne
Sexe : Masculin
Date de naissance : 19-02-82
Age : 23 ans
NIF : 006-628-247-9
Lieu de naissance : Thiotte, Haïti
Adresse : #4, Delmas 62
Employeur : SID S.A, K-DO S.A
Dernier poste occupé : Trésorier du Conseil d'Administration de SID S.A. et K-DO S.A.



Les renseignements relatifs aux avoirs de Guy Vensonne Paul ne sont pas disponibles jusqu'ici à l'UCREF. Des requêtes formulées auprès des institutions financières à cet effet n'ont donné lieu à aucune suite favorable. Ceci est dû probablement à cause d'une erreur de frappe constatée dans le numéro d'identité fiscale de ce dernier, suite à la vérification que nous avons effectuée dans les correspondances envoyées aux institutions financières et la fiche d'identité de Guy Vensonne Paul soumise par la Direction Générale des Impôts. En effet, le NIF : 006-628-147-9 figure sur les correspondances au lieu de 006-628-247-9. Nous reprendrons les enquêtes concernant Guy Vensonne Paul et les résultats de cette enquête feront certainement objet d'un supplément d'information.

2.1.4.-Petit Berthe Guillaume

Nom : Petit
Prénom : Berthe
Nom de jeune fille : Guillaume
Sexe : Féminin
Date de naissance : 22-10-62
Age : 43 ans
NIF : 003-298-869-5
Lieu de naissance : Camp Perrin, Haïti
Adresse 1 : #3, Pèlerin, Pétion Ville
Adresse 2 : #108, Delmas 105
Adresse 3 : #126, rue des Miracles
Téléphone : 511-64-07
Etat matrimonial : Mariée
Profession : Trader
Employeur : Global Trading Agency



En Plus des actions qu'elle possède dans trois Sociétés Anonymes, Petit Berthe Guillaume est Présidente de la Société par action SID S.A. Elle est couverte d'une Police d'Assurance-Vie No 01-01076425 émise par la National Western Life Insurance Company, Austin, Texas, USA, dont la Banque Populaire Haïtienne a été désignée comme cessionnaire jusqu'à concurrence de **160,000.00 USD.**

Titulaire d'une carte de crédit Sogecarte No 4437400105355038, qu'elle utilise conjointement avec son mari, le Sieur Jonas Petit, Berthe Petit Guillaume détient également six comptes bancaires à la Socabank : trois (3) comptes en dollars américains (#105041560057, #101041533130, #101042171002) et trois (3) comptes en gourdes (#105015639038, #107010925061, #101015753052).

Le 31 mars 2003, le solde du compte #101041533130 était de **100,000.00.USD.** De même, le solde du compte #101042171002 était de **89,802.44 USD** en date du 8 mai 2003, suite à un virement de **70,000.00 USD** effectué du compte #61-415 à celui de **Madame Berthe Petit Guillaume** qui a vidé et fermé tous ses comptes bancaires, en mars 2004.

2.2.-Les Cosignataires de compte et Gérants de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store

2.2.1.-Gérants et Cosignataires de Se Pa'n Provisions Alimentaires

En plus de Ricardo Sanon, nous avons identifié, à partir des formulaires d'ouverture de compte et d'autres documents soumis par les banques, cinq autres personnes faisant partie du Staff dirigeant de Se Pa'n Provisions Alimentaires. Ce sont : Gina Prospère, Paul Presler, Jonas Petit, Harry Bien-Aimé et Café Eden. Prospère Gina

figure sur le formulaire d'ouverture comme l'un des dirigeants. Paul Presler et Jonas Petit sont cosignataires de chèques. Harry Bien-Aimé serait responsable de magasin et Café Eden, comptable. Nous présentons la fiche d'identité des nommés Prospère Gina, Paul Presler et Jonas Petit. Nous n'avons pas encore de données disponibles concernant Harry Bien-Aimé et Café Eden

2.2.1.1.-Prosper Gina

Nom : Prosper
Prénom : Gina
Sexe : Féminin
Date de naissance : 02/09/59
Age : 46 ans
NIF : 003-413-431-1
Lieu de naissance : Port-au-Prince, Haïti
Adresse 1 : Station Texaco, entre rue Panaméricaine et Nerette, Pétion Ville
Adresse 2 : 227, Blvd. J.J. Dessalines, Port-au-Prince
Téléphone : 257-5699
Etat matrimonial : Mariée
Profession : Economiste

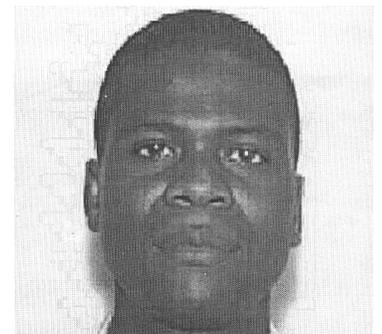


2.2.1.2.-Paul Presler

Nom : Paul
Prénom : Presler
Sexe : Masculin
Date de naissance : 13-06-69
Age : 36 ans
NIF : 001-442-232-5
Lieu de naissance : Marigot Haïti
Employeur : Se Pa'n Provisions Alimentaires

2.2.1.3.-Petit Jonas

Nom : Petit
Prénom : Jonas
Date de naissance : 01-04-1959
Age : 46 ans
NIF : 003-269-077-2
Lieu de naissance : Pétion Vile
Adresse : 108, 1ere Imp. après Gagué, Delmas 105
Etat matrimonial : Marié
Profession : Economiste



2.2.1.4.-Harry Bien-Aimé et Café Eden

Harry Bien-Aimé, Responsable du magasin, et Café Eden, Comptable de Se Pa'n Provisions Alimentaires, ne sont pas encore identifiés à ce jour.

2.2.2.-Gérants et Cosignataires de Quisqueya Store

En ce qui concerne Quisqueya Store, nos renseignements ne révèlent aucun autre nom de dirigeant, si ce n'est que Ricardo Sanon, dont la fiche d'identité est présentée dans la première page du chapitre II de ce rapport.

SECTION IV

1.-Considérations Particulières

1.1.-Relation entre Quisqueya Store et COCSOBFO

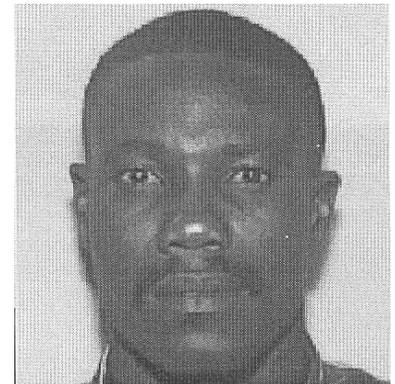
Le 8 janvier 2004, un million cinq cent mille gourdes (**1, 500,000.00 gdes**) sont virés du compte (#600-1730) de Quisqueya Store au compte #600-1623 de la Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie (COCSOBFO). Les deux comptes sont domiciliés à la Banque Populaire Haïtienne.

1.2.-Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie (COCSOBFO)

Cette Société de personnes est immatriculée fiscalement au numéro 111-90-202. A en croire les informations contenues dans le formulaire d'ouverture de compte, COCSOBFO se trouverait dans la localité Fond d'Oie, à Léogane. Le 1^{er} juin 2004, une équipe d'investigateurs de l'UCREF se sont rendus sur les lieux aux fins de vérifier l'existence réelle de la dite coopérative. Cette enquête confirme l'inexistence de cette société de personnes qui détient deux (2) comptes bancaires domiciliés à la B.P.H., le compte #600-1623 en gourdes et le compte #30-368 en dollars américains. A l'instar des entreprises traitées antérieurement, ces deux (2) comptes bancaires sont crédités de dépôts élevés en liquidités.

Les Gérants de cette coopérative sont : Sené Jean Odlin et Guillaume Derline

Nom : Sené
Prénom : Jean Odlin
Sexe : Masculin
Date de naissance : 04/10/67
Age : 38 ans
NIF : 003-604-429-6
Lieu de naissance : Cayes, Haïti
Adresse : #40, Delmas 27
Etat matrimonial : Célibataire
Employeur : COCSOBFO
Dernier poste occupé : Gérant



Nom : Guillaume
Prénom : Derline
Sexe : Féminin
Date de naissance : 10-06-73
Age : 32 ans
NIF : 003-545-474-5
Lieu de naissance : Port-au-Prince
Adresse : #3, Lilavois 52, Port-au-Prince
Employeur : COCSOBFO
Dernier poste occupé : Gérante



En date du 11 juin 2004, une ordonnance du Doyen du Tribunal de Première Instance a autorisé l'UCREF à procéder au gel des comptes #600-1623 et #30-368 de cette coopérative. Le 21 juin 2004, par une autre ordonnance du Juge Instructeur, ces comptes ont été gelés et placés sous surveillance judiciaire. Il convient de souligner que le compte #600-1623 a été ouvert dans les livres comptables de la B.P.H. le 4 janvier 2002, avec le montant initial de **150,000.00 Gdes**, tirés du compte #600-1599 de VJLS Computer Services & Accessoires. L'examen des transactions effectuées sur les comptes de COCSOBFO a mis en évidence des mouvements anormaux de valeurs matérielles n'ayant aucune justification économique.

Tableau XV.- Mouvements passés sur le compte #600-1623 de COCSOBFO

Date	Description de la transaction	DEBIT Montant enGdes	CREDIT Montant en Gdes
09-06-03	DMH ACK .CK/ FR	1, 500,275.00	
10-06-03	DEPOT CASH*		3, 500,000.00
11-06-03	DEPOT CASH*		3, 000,000.00
13-06-03	DMH/CK .DIR/ FR	1, 000,550.40	
24-06-03	DMH OUV D.A.T.	10, 000,000.00	
25-06-03	FERMETURE DAT		5, 000,000.00
25-06-03	DMH VIREMENT	5, 000,000.00	
10-07-03	DEBIT DE CAISSE	1, 500,000.00	
11-07-03	DEPOT CASH*		1, 500,000.00
11-07-03	DEPOT CASH*		3, 000,000.00
11-07-03	DEPOT CASH*		5, 000,000.00
15-07-03	DMH AC CK DIR	200,275.00	
21-07-03	DMH	1, 342,225.20	
23-07-03	DMH	7, 000,275.00	
31-07-03	DMH	1, 500,000.00	
04-08-03	DMH	214,300.00	
07-08-03	DMH	400,275.20	
12-08-03	DEPOT CASH*		6, 000,000.00
19-08-03	CMH		500,000.00
19-08-03	DMH	1, 021,376.00	
19-08-03	DMC	1, 350,000.00	
26-08-03	DMH	500,000.20	
01-09-03	DMH	1, 500,000.00	
04-09-03	CMH		2, 300,000.00
04-09-03	DMH	1, 650,550.40	
04-09-03	DMC	250,000.00	
10-09-03	DMC	455,775.20	
11-09-03	DEPOT CBL		4, 300,000.00
12-09-03	DEPOT CASH*		5, 200,000.00
12-09-03	DMH	5, 000,000.00	
12-09-03	DMH	1, 000,000.00	
12-09-03	DMH	1, 680,275.20	

15-09-03	DMH	250,550.40	
18-09-03	DMH	500,275.20	
22-09-03	DMH	1, 550,000.00	
04-10-03	DMH	500,000.00	
14-10-03	DMH	500,275.20	
15-10-03	DMH CK. DIR.	300,275.20	
20-10-03	DEPOT CASH*	903,624.00	
21-10-03	DEPOT CASH*		2, 245,000.00
21-10-03	DEBIT MEMO	2, 134,200.00	
03-11-03	DEBIT MEMO	3, 000,550.40	
06-11-03	DEPOT CASH*		1, 800,000.00
12-11-03	DEPOT CASH*		2, 000,000.00
12-11-03	DEPOT CASH*		2, 999,724.80
13-11-03	DEPOT CASH*		2, 000,000.00
13-11-03	DEBIT MEMO-CAISSE	250,000.00	
08-06-04	CREDIT MEMO		1, 500,000.00

TOTAL **53, 955,903.20 Gdes** **51,**
844,724.80 Gdes

Ce flux de capitaux injecté au compte de COCSOBFO provient essentiellement de comptes établis à la Banque de la République D’Haïti (B.R.H.). Nous soumettons à l’appréciation du magistrat les libellés de certains chèques destinés à la Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond’Oie. Les copies de ces chèques ne sont pas disponibles jusqu’ici, les donneurs d’ordre n’ont pu être identifiés.

<u>Chèque</u>	<u>Montant en Gdes</u>	<u>Banque</u>
<u>Date</u>		
#654. 04-09-03	2, 300,000.00	B.R.H.
#658 11-09-03	4, 300,000.00	B.R.H.
#680 11-11-03	2, 999,724.80	B.R.H.
#631	5, 000,000.00	B.R.H.
#632	3, 000,000.00	B.R.H.
Total	17, 599,724.80	B.R.H.

-

<u>Chèque</u>	<u>Montant en USD</u>	<u>Banque</u>
<u>Date</u>		

#128		700,000.00	B.R.H.
	30-11-02		
#240298		150,000.00	-----
	20-17-02		
#151		552,971.22	B.R.H.
	05-09-03		
#155		66,000.00	B.R.H.
	19-09-03		
----		150,000.00	-----
	25-11-03		
----		45,000.00	-----
	20-10-03		
----		155,000.00	-----
	21-10-03		
----		80,000.00	
	21-10-03		
----		500,000.00	-----
	14-02-03		
----		161,139.63	-----
	<u>15-12-03</u>		
Total		2, 560,110.85	B.R.H.

La Banque Populaire Haïtienne (B.P.H.), dépositaire des comptes de COCSOBFO, ne dispose pas des justificatifs des multiples opérations bancaires de ce client, comme il en est le cas pour Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. C'est pourquoi la plupart des bénéficiaires des différents prélèvements effectués sur les comptes de COCSOBFO ne sont pas connus jusqu'à date, à l'exception des personnes suivantes :

Personnes physiques

Nom et Prénom	Montant en Gdes
Montant en USD	
Lucner Wagnac -----	500,275.20
Boutin Marie Rose Osette ou	
Princilia Vernet -----	1, 000,000.00
Alexis Denis -----	500,275.20
Jacques Milot-----	300,275.20
Ais Ernst -----	533,375.00
Piard Alfred-----	1, 680,000.00
Joseph Jean Figaro-----	10,000.00
Beliard Fred -----	20,000.00
Ware Nicole -----	7,000.00
Letemps Erna-----	10,000.00

Rosier Ronald ----- 100,000.00
 Matilus ----- 1,200.00

-
 -

Personnes morales

Nom	Montant en Gdes	Montant en
SD Construction -----	500,000.00	
La Fanmi Se Lavi -----	5, 038,250.00	
Fondation Aristide -----	3, 884,200.00	
Université Professionnelle et Technique ---	10, 000,000.00	
RTARUN Entreprises -----		12,358.00
King Coles Trading Co Inc -----		16,000.00
Gallery AFRA -----		19,700.00
Know How Caribbean Corp. S.A -----		162,129.83
CDC Equipment Leasing Ltd -----		161,194.42
Rapide Multi Services -----		50,000.00
DG Intl. Services Ltd -----		383,850.00
Technologie and Maintenance -----		63,140.00
VJLS Computer Services & Accessoires -----		30,883.68
Acierie d'Haïti -----		200, 00.00

La somme de un million de gourdes (**1, 000,000.00 Gdes**) destinée à Boutin Marie Rose Osette ou Princilia Vernet, a été créditée sur le compte d'épargne #41564 par virement effectué en date du 12 septembre 2003. Cette valeur a été débitée du compte #600-1623. Des contrôles effectués sur ce compte d'épargne ont montré que sa balance à novembre 2004 est de **4, 036,836.74 Gdes**. Compte tenu de ces considérations et en référence aux ordonnances du Juge Instructeur datées 21 juin 2004 et 29 novembre 2004, l'UCREF a ordonné le gel des avoirs des personnes physiques dans les institutions financières.

Rappelons brièvement que, en plus de Ricardo Sanon, plusieurs personnes sont impliquées dans cette affaire comme nous l'avons montré antérieurement. Nous présentons ci-après la liste des personnes concernées et le tableau récapitulatif des comptes bancaires bloqués et les valeurs gelées.

2.-Liste partielle des personnes impliquées dans l'affaire Ricardo Sanon

<u>Personnes Physiques</u>		<u>Personnes morales</u>
Nom et Prénom	NIF	Raison Sociale
1. 1. Sanon Ricardo	004-011-782-8	1. SD Construction
2. 2. Charles Yvon		2. La Fanmi Se Lavi
3. 3. Bien-Aime Harry		3. RTARUN Entreprises
4. 4. Paul Presler	001-442-232-5	4. King Coles Trading Co, Inc
5. 5. Prosper Gina		5. Gallery AFRA
6. 6. Petit Jonas Corp S.A.		6. Know How Caribbean
7. 7. Petit Berthe Guillaume	003-298-869-5	7. CDC Equipment
Leasing Ltd		
8. 8. Paul Cathiana André	006-177-219-6	8. Rapide Multi Services
9. 9. Guillaume F.Gualbert	003-608-081-2	9. DG Internationale.
Services		
10. 10. Paul Guy Vensonne	006-628-247-9	10. Technologie and
Maintenance		
11. 11. Lerebours Roosevelt		11. VJLS Computer Services &
Accessoires		
12. 12. Sené Jean Odlin	003-604-429-6	12. Aciérie d'Haïti
13. 13. Guillaume Derline	003-545-474-5	13. Trujillo&Son's, Inc
14. 14. Beliard Fred		14. Quisqueya Store
15. 15. Ceant Jean Henry	003-000-397-1	15. Se Pa'n Provisions
Alimentaires		
16. 16. Joseph Figaro	003-062-468-1	16. K-DO S.A.
17. 17. Misthelson Valérie		17. SID S.A.
18. 18. Boutin Marie .Rose Osette		18. COCSOBFO
19. 19. Vernet Princilia		
20. 20. Ais Ernst	003-141-247-4	

21. 21. Wagnac Lucner 007-963-203-6
 22. 22. Rosemberg M. Lourdes 003-046-421-8
 23. 23. Piard Alfred
 24. 24. Denis Alexis
 25. 25. Jacques Milot
 26. 26. Ware Nicole
 27. 27. Letemps Erna
 28. 28. Rosier Ronald
 29. 29. Matilus
 30. 30. Roosevelt Lerebourgs 003-053-430-8

Sommaire des comptes bloqués et les valeurs gelées

Solde des comptes bancaires en gourdes des entreprises appartenant à Ricardo Sanon

COMPTE BANQUE	DETENTEUR	SOLDE À MAI 2004
#600-1671 BPH	Se Pa'n Prov. Alimentaires	135,646.48
#00279020 SOCABANK	Se Pa'n Prov. Alimentaires	5,569.10
#1011-00442012 UNIBANK	Se Pa'n Prov. Alimentaires	2,058.60
#600-1730 BPH	Quisqueya Store	5, 688,599.63
#600-1698 BPH	K-DO S.A.	7,838.00
#1011-00537938 UNIBANK	K-DO S.A.	3,834.30
TOTAL		5, 843,546.11 Gdes

Solde des comptes bancaires en dollars américains des entreprises appartenant à Ricardo Sanon

COMPTE BANQUE	DETENTEUR	SOLDE À MAI 2004
#30-394 BPH	Quisqueya Store	88,004.91 USD
#30-398 BPH	K-DO S.A.	10,809.00 USD
#1012-00537946 UNIBANK	K-DO S.A.	1,617.69 USD
#30-379 BPH	Se Pa'n Prov. Alimentaires	79,147.07 USD
#07572062 SOCABANK	Se Pa'n Prov. Alimentaires	237.94 USD
TOTAL		179,816.61 USD

Solde des comptes de COCSOBFO

#600-1623 BPH	COCSOBFO	159,301.91 Gdes
#30-368 BPH	COCSOBFO	6,088.80 USD

Solde des comptes de l'Université Professionnelle et Technique (U.P.T.)

DAT #4403 BPH		11, 626,665.14 Gdes
DAT #4404 BPH		11, 626,665.17 Gdes
DAT #4429 BPH		11, 626,665.17 Gdes
TOTAL		34, 879,995.48 Gdes

Solde des comptes de Boutin Marie Rose Osette ou Princilia Vernet

#41564 BPH		4, 036,836.74 Gdes
#120-568 BPH		3,516.40 USD

Solde des comptes de Gualbert Francois Guillaume

Comptes en gourdes		2, 059,990.76 Gdes
Comptes en dollars américains		39,612.99 USD

Solde des comptes de Gina Prosper

DAT #133000000164 BNC		100,000.00 Gdes
DAT #133000000169 BNC		305,309.47 Gdes

#1340000101	<u>135,331.50 Gdes</u>
BNC	
Total	540,640.97 Gdes

#1361000046	502.94 USD
BNC	
#2606008858
Sogebank	

Solde des Comptes de Rosemberg Marie Lourdes

C/C #0170006209	40,011.67 USD
Sogebank	
C/C #00044008280	22,503.19 Gdes
Sogebank	

Solde du dépôt à terme de Myrlande Libérous Pavert

DAT #1400359	1, 066,050.69 Gdes
Sogebank	

Solde des comptes bancaires de la Fondation Aristide pour la Démocratie

COMPTE	SOLDE EN USD	SOLDE EN GDES
BANQUE		
C/C #600-786		0.00
BPH		
C/C #600-1199		72,329.55
BPH		
C/C #600-1701		144,980.29
BPH		
C/C #600-1686		7, 160,231.40
BPH		
C/C #600-1181		266,288.10
BPH		
C/C #61-008870-26		<u>16,266.65</u>
Socabank		
TOTAL C/C GDES		7, 659,555.99 Gdes
DAT #4004		1, 622,570.52
BPH		
DAT #4351		519,154.36
BPH		
DAT #4416		8, 138,666.26
BPH		
DAT #4103		525,206.72
BPH		

DAT #1400378	<u>3, 202,637.72</u>
Sogebank	
TOTAL DAT GDES	14, 008,775.58 Gdes

GRAND TOTAL GDES **21, 668,331.57 Gdes**

C/C #30-387	19,985.30
BPH	
C/C #30-401	614.98
BPH	
C/C #30-138	40.52
BPH	
C/C #170002042	<u>11,830.46</u>
Sogebank	
TOTAL C/C USD	32,477.10 USD

DAT #4362	52,707.74
BPH	
DAT #4366	<u>83,445.60</u>
BPH	
TOTAL DAT USD	136,153.34 USD

GRAND TOTAL USD **168,630.44 USD**

Autres comptes bloqués

- Comptes de Ernst Ais
- Comptes de Lucner Wagnac
- Comptes de Cathiana André Paul

Au terme de la phase des cueillettes d'information, nous avons dénombré cent un (101) comptes bloqués appartenant aux différentes personnes impliquées dans cette affaire. Le montant total des valeurs gelées est de soixante quatorze millions huit cent quatre vingt trois mille quatre cent trente sept Gourdes (**74, 883,437.35 Gdes**) et quatre cent quatre vint sept mille sept cent vingt et un dollars américains (**487,721.65 USD**).

Relation entre Fondation Aristide pour la Démocratie et Ricardo Sanon

La Fondation Aristide pour la Démocratie, avec toutes ses composantes, est liée à Ricardo Sanon à travers les entreprises fictives que sont Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. Les fondements de cette relation sont pluridimensionnels. D'abord, plus de **424,649.00 USD** sont tirés du compte #30-401 de la Fondation Aristide pour la

Démocratie à destination de Quisqueya Store et plus de **1, 000,000.00 Gdes** à Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store. Ensuite, les donneurs d'ordre, au niveau de la Primature et du Secrétariat Privé de la Présidence, pour les décaissements au bénéfice de Se Pa'n Provisions Alimentaires et Quisqueya Store, sont les membres fondateurs de la Fondation Aristide pour la Démocratie. Il s'agit des MM Yvon Neptune, Premier Ministre et Jean-Bertrand Aristide, Président de la République. D'où l'étroite relation existant entre Ricardo Sanon et la Fondation Aristide pour la Démocratie.

La carte de renseignements suivante met en relief les connections entre les différentes organisations impliquées dans cette criminalité financière organisée.

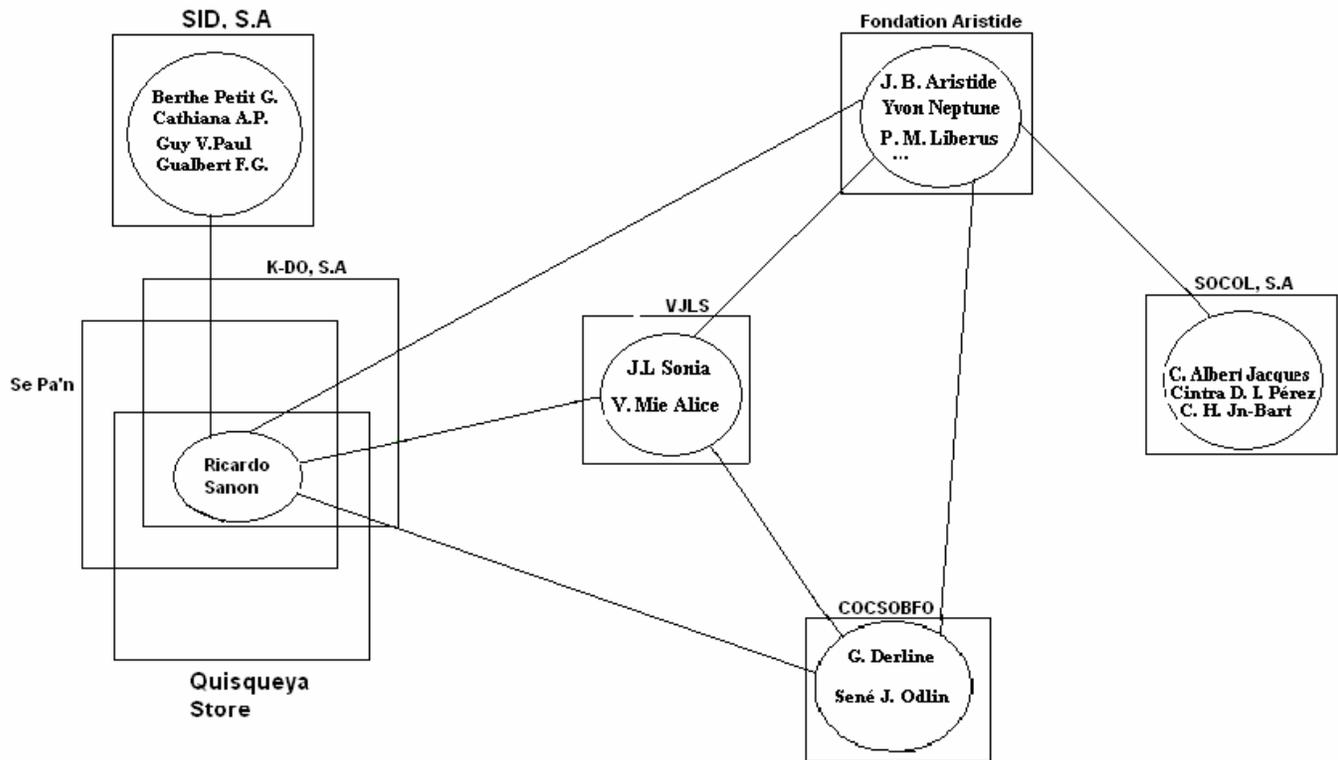


Figure 2.- CARTE DE RENSEIGNEMENTS

Limitations de l'enquête

L'enquête financière se heurte à des obstacles majeurs. En effet, des correspondances, adressées aux notaires de la juridiction de Port-au-Prince, concernant les biens immobiliers du sieur Ricardo Sanon et les entreprises qu'il dirige, sont restées sans suite. Il en est de même pour certaines compagnies d'assurances qui n'ont pas répondu aux requêtes qui leur ont été formulées. D'autre part, la Direction Générale des Impôts (D.G.I.) et la Banque Nationale de Crédit (B.N.C.) sont très réticentes pour fournir les renseignements dont elles disposent. Ces éléments constituent des points de blocage dans l'état d'avancement du dossier. Il en résulte que certains aspects importants ne sont pas traités dans le rapport. A tout cela s'ajoute l'absence, au niveau des banques, notamment la B.P.H., de certains justificatifs afférents aux transactions réalisées sur les comptes bancaires faisant objet de l'enquête. D'où l'impossibilité de remonter à toutes les personnes concernées dans cette affaire.

L'absence de certains documents résulte de la violation des articles 2.1.2, 2.2.2 et 2.2.6 de la Loi relative au Blanchiment des Avoirs provenant du trafic illicite de la Drogue et d'Autres Infractions Graves et au non respect par les Administrateurs de la Banque Populaire Haïtienne de certaines normes prudentielles, en particulier les règles minimales de contrôle interne. C'est ainsi, sur le compte courant en gourdes #600-1623 de COCSOBFO, les bénéficiaires effectifs des retraits totalisant **41, 098,427.20 Gdes** n'ont pu être identifiés. Ces mêmes irrégularités se produisent avec le compte courant en dollars américains #30-338 de VJLS Computer Services & Accessoires, pour un montant de **2, 027,003.00 USD** et **32, 900,000.00 Gdes** pour le compte courant #600-1599. Des chèques libellés à l'ordre cash au montant supérieur au barème légal ont été encaissés. Des comptes bancaires ont été ouverts pour des personnes morales sans la production des statuts et de tout document établissant qu'elles ont été légalement enregistrées et qu'elles ont une existence réelle au moment de l'identification. C'est le cas des comptes bancaires de VJLS Computer Services & Accessoires, Fondation Aristide - Transport, Fondation Aristide - Magasin, Fondation Aristide - Journal Diyite, COCSOBFO, SOCOL S.A. Beaucoup d'irrégularités sont constatées dans les formulaires d'ouverture de compte.

Il convient d'ajouter que la Directrice Générale de la Banque Populaire Haïtienne, en l'occurrence Mme Rodnée Deschineau, a une part active dans le recyclage des capitaux d'origine illicite au profit de ces organisations. Pour ce faire, elle a utilisé les pouvoirs que lui confère sa position pour autoriser des transactions douteuses réalisées par ou au bénéfice des dites organisations. Nous pouvons citer, entre autres, les « memo » de la Directrice Générale adressés aux services concernés de la B.P.H. pour l'exécution de ses instructions concernant ces cas de transactions douteuses. Notre enquête n'a pas pu déterminer les motivations de Mme Rodnée Deschineau. Toutefois, c'est évident qu'elle se fait la complice de ces opérations de blanchiment d'argent.

Liste des suspects déterminés au travers de cette enquête

Auteurs : Les organisations pour le compte desquelles des fonds ont été détournés suite à des actes de malversation et de corruption ainsi que leurs dirigeants.

Personnes morales :

Fondation Aristide pour la Démocratie,
Société de Construction et de Logement (SOCOL S.A.),
Coopérative de Consommation Soleil Brillant Fond'Oie (COCSOBFO),
VJLS Computer Services et Accessoires,
Se Pa'n Provisions Alimentaires,
Quisqueya Store,
K-DO S.A.

Personnes physiques :

Myrlande Libérus Pavert,
Toussaint Hilaire,
Laura Flynn Morgan,
Telemaco Léon Katiuska,
Yvon Charles,
Jonas Petit,
Adeline Toussaint,
Mme Brière Salomon,
Paul Guy Vensonne,
Jean Robert Esther.

Ricardo Sanon,
Jean Louis Sonia,
Marie Alice Valin,
Derline Guillaume,
Sené Jean Odlin,
Bien-Aime Harry,
Roosevelt Lerebourgs,
Prosper Gina,
Paul Presler.

Co-Auteurs : Les autres membres fondateurs de la fondation Aristide pour la Démocratie.

Claudie Etienne,
Maryse Leveque,
Necker Dessables,
Jocelyne Paul Jacques.

Jean Bertrand Aristide,
Yvon Neptune,
Henry Claude Menard.

Complices : Les personnes qui ont facilité le processus de blanchiment d'argent.

Jean Henry Ceant,
Ginette Ceant,
Emile Giordani,
Fritz Denis,
Jean Guyves Amazan,
Trujillo & Son's Inc.

Boutin Marie Rose Osette,
Jean H. Loubeau,
Jean Jacques Carlo,
Ronald Rosier,
Gerald Saint Cyr,
Faine Mangones,

Rodnée Deschineau,
Pierre Claude Lafleur,
Louis Erwing,
Jacques Guillod Mme,

Jean Robert Metellus,
Jean Milot Bouzi,
Rony Colin,
SD Construction.
Haffey Corporation

N.B. : Cette liste peut évoluer en fonction d'enquêtes menées ultérieurement ou en parallèle.

Conclusion

Somme toute, l'enquête financière diligentée contre la Fondation Aristide pour la Démocratie est réalisée en plusieurs étapes, qui ont permis de recueillir des documents se rapportant à la création, au fonctionnement, aux activités et aux finances de cette organisation philanthropique à but non lucratif. Les renseignements proviennent des différentes sources prévues par la loi du 21 février 2001 et ont été traités et analysés conformément au prescrit de la loi. Il en résulte que, comme il a été démontré à partir des faits avancés antérieurement, la Fondation Aristide pour la Démocratie se révèle un magnat de la finance. Elle collecte et manipule des fonds importants tirés du Secteur Public. Et pour ce faire, elle détient un dispositif incluant des personnes morales et physiques telles que VJLS Computer Services et Accessoires, COCSOBFO, SOCOL S.A., Se Pa'n Provisions Alimentaires, Quisqueya Store, Myrlande Libéris Pavert, Toussaint Hillaire, Ricardo Sanon et consorts.

Il apparaît que Ricardo Sanon est un prête-nom qui gère plusieurs comptes, apparemment commerciaux, brassant beaucoup de liquidités. Ces comptes sont utilisés par des hauts fonctionnaires de l'Etat, membres fondateurs de la Fondation Aristide pour la Démocratie, pour écouler des espèces issues des détournements de Fonds Publics. À cette fin, un véritable montage financier complexe est constitué, composé de sociétés écrans dont on grossit artificiellement le chiffre d'affaires avec les deniers publics. La Fondation Aristide pour la Démocratie bénéficie d'un apport considérable de capitaux en provenance des dites sociétés. De fortes sommes sont déplacées d'une société à une autre, afin de brouiller les pistes. Au terme du processus, des investissements ou des dépenses d'apparence classique sont réalisées. Cette chaîne d'opérations en trois (3) phases, Placement, Empilage et Intégration, caractérisent le blanchiment d'argent, fait prévu et puni par la loi du 21 février 2001.

L'Unité Centrale de Renseignements Financiers (U.C.R.E.F.) suggère donc, qu'il vous plaise, Honorable Magistrat, à la lumière des éléments d'informations contenus dans ce présent rapport initial, qui sera complété le cas échéant par des suppléments d'informations, pour protéger la société, le système économique et financier et les Finances Publics contre la délinquance financière, faire comparaître par devant vous, les personnes physiques citées plus haut, en vue de leur inculpation pour crime de blanchiment d'argent, fait prévu et puni par la législation en vigueur. Ce sera justice.

Nous vous prions d'agréer, Honorable Magistrat, nos salutations les meilleures.

Jean-Yves Noël
Directeur Général

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III